

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. MARS

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examinateur.*



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

15. MARS

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Doctrine chrétienne en forme de lectures de piété, où l'on expose les preuves de la religion, les dogmes de la foi, les règles de la morale, ce qui concerne les sacremens & la priere; à l'usage des maisons d'éducation & des familles chrétiennes. A Paris, chez Berton; à Liège, chez Lemarié. 1783. 1 vol. in-12. Prix 45 f. rel.

C'Est un catéchisme renforcé, où l'on présente d'une manière plus étendue que

Dd 2

dans les catéchismes ordinaires, la suite de la doctrine chrétienne, sous une forme qui soit du goût des jeunes-gens, auxquels cet ouvrage est principalement destiné. M^r. l'abbé du Voisin, qui en a été le censeur, nous apprend dans son approbation, que " c'est
 „ un nouveau monument du zèle avec le-
 „ quel l'université de Paris s'est toujours oc-
 „ cupée du soin de former le cœur aussi bien
 „ que l'esprit de ses élèves „. Cette appro-
 bation ne dit certainement rien de trop. L'au-
 teur de l'ouvrage est non-seulement un homme
 d'un esprit juste qui a sçu réunir excellem-
 ment le ton de l'instruction avec celui de la
 piété; mais il a sçu, par une rénonciation
 bien estimable à toute prétention de beau
 discoureur, descendre à cette maniere de
 parler qui en se proportionnant à la simplicité
 du premier âge, rend l'impression des leçons
 sensible, profonde & durable. Lorsqu'il sem-
 ble se répéter, il n'est occupé qu'à bien faire
 comprendre ce que la première énonciation
 de la chose ne pouvoit suffisamment faire
 connoître à des esprits pour qui tout est en-
 core neuf. Attention précieuse, digne de la
 charité chrétienne, qu'on se vante envain de
 posséder, selon la remarque de St. Augustin,
 si on ne fait pas lui sacrifier la foible gloire
 de l'éloquence humaine (a). On jugera de la

(a) *Si usitata & parvulis congruentia sæpè
 repetere fastidimus; si ad infirmitatem discen-
 tium piget descendere; cogitemus quid nobis
 prærogatum sit ab illo, QUI EUM IN FORMA
 DEI*

maniere de l'auteur par ce passage tiré de la
lecture préliminaire. " Plus vous ferez in-
 „ fruit, plus vous ferez ferme dans la foi ;
 „ plus vous étudierez votre religion , plus
 „ vous y découvrirez de caracteres de divi-
 „ nité. Cette précaution est encore plus né-
 „ cessaire pour vous garantir de l'illusion des
 „ passions ; bientôt vous en sentirez les mou-
 „ vemens tumultueux : le cœur agité répand
 „ des nuages dans l'esprit , & en obscurcit
 „ les lumieres. Nous jugeons mal de ce qui
 „ est contraire à nos inclinations , & gêne
 „ nos penchans. La religion combat toutes
 „ nos passions : ce que je vous demande , c'est
 „ que vous ne les consultiez point dans une
 „ affaire si importante , & où la méprise a
 „ des suites si terribles ; c'est que le desir de
 „ les satisfaire ne vous détermine jamais à
 „ abandonner la vérité. Seroit-il sage , se-
 „ roit-il prudent de les établir juges dans une
 „ cause où elles ont un intérêt si vif & si
 „ pressant ? Si vous êtes fidele à suivre ces
 „ avis que je vous donne , vous conserverez
 „ le don précieux de la foi ; car l'incrédulité
 „ vient toujours de ces deux sources , l'igno-
 „ rance & la corruption du cœur. Il y au-
 „ roit beaucoup moins d'impies , si la reli-
 „ gion étoit mieux connue , & il n'y en
 „ auroit pas un seul , si les hommes étoient
 „ sans passions. L'on a beau vanter dans quel-

*DEI ESSET, SEMETIPSUM EXINANIVIT, FOR-
 MAM SERVI ACCIPIENS.* Aug. de catechizandis
 rudibus. Cap. 10.

ques incrédules l'étendue des connoissances, l'éclat des talens, & même la supériorité du génie : il n'en est pas moins vrai que ces hommes si habiles dans les sciences humaines, ne sont pas instruits dans celle de la religion. La plupart n'en savent que ce qu'ils en ont appris dans ces premières leçons qu'on leur a données pendant leur enfance, dont ils ne conservent qu'un souvenir confus & superficiel. Dans la suite, ils ont dédaigné cette sorte d'instruction, comme fort au dessous d'eux, & ils n'ont jamais donné une heure d'attention sérieuse à cette étude. Quelques-uns ne connoissent la religion que par les écrits aussi licencieux qu'impies, où elle est indignement outragée & calomniée; ils ne savent que les blasphèmes que l'on vomit contre elle, & ils ont appris à être incrédules avant d'apprendre à croire. Non; ils ne la connoissent point cette religion si belle, si digne de Dieu, si proportionnée aux besoins de l'homme, & si nécessaire à son bonheur; ils ne connoissent pas ce plan admirable qui en lie toutes les parties, cette harmonie, cet accord parfait entre l'ancien & le nouveau testament, qui la rend aussi vénérable par son antiquité, qu'elle est auguste par la sublimité de ses dogmes, & respectable par la pureté de sa morale. Cette ignorance a ouvert en eux une voie libre & facile aux passions. La religion, qui n'étoit connue qu'imparfaitement, n'a opposé qu'une faible digue

à leur impétuosité : ils ont commencé à
douter d'une doctrine qui ne pouvoit s'al-
lier avec les plaisirs qu'ils aimoient ; & ils
ont secoué le joug de la foi , pour s'af-
franchir de celui de la vertu , de l'innocence & des mœurs. Vous concevez , mon
cher Théophile , que le remede à un si
grand mal est de donner aux jeunes gens
une instruction plus développée sur les
principes de la religion , sur les fondemens
inébranlables de la foi. Cette instruction
écarteroit une des causes de l'incrédulité ,
& elle affoibliroit l'autre en apprennant à
connoître Dieu & à le craindre. Si , mal-
gré ces secours , un jeune homme se laisse
emporter par ses passions , il lui reste du
moins , au milieu de ses égaremens , une
ressource précieuse ; les lumieres de son esprit , le trouble salutaire de sa conscience
le rappellent sans cesse à la vertu , & il y
a lieu d'espérer qu'il sortira un jour de cet
état funeste. Appliquez-vous donc , mon
cher Théophile , à connoître votre religion ; gravez en profondément les principes dans votre esprit , & plus encore dans
votre cœur. Vous étudiez avec soin les
lettres & les sciences profanes. Je loue votre empressement à vous y rendre habile ;
cette étude entre dans l'ordre de vos de-
voirs ; mais votre première , votre principale étude doit être celle de la religion ,
d'où dépend votre destinée éternelle. »





Histoire de l'Eglise, dédiée au Roi, par Mr. l'abbé Berauld-Bercastel, chanoine de l'Eglise de Noyon. Tome 15 & 16^e. A Paris, chez moutard; à Liege, chez Orval-Demazeaux & Lemarié. 1783. Prix 12 liv.

1 Oct.
1782. p. 166.

LE 15^e. tome comprend les événemens écoulés depuis l'an 1400, jusqu'à la fin du grand schisme en 1449; & le tome 16^e, depuis cette dernière époque, jusqu'au commencement du luthéranisme, en 1517. Rien de plus satisfaisant que l'état de force & de dignité où l'Eglise parut aussitôt après le long & pénible schisme qui en tenant ses enfans dans l'incertitude du grand point de réunion & de l'autorité du chef légitime, avoit produit des troubles de tous les genres, auxquels la pacification générale & l'unité d'un Pontife reconnu par-tout, apportèrent enfin un remède efficace. " Au milieu du quinzième siècle, le corps de l'Eglise latine, ou, pour mieux dire, de l'Eglise universelle, parut comme un vaisseau qui rentre au port après l'orage; tandis que le foible esquif qui s'argeoit toujours le grand nom d'église orientale, battu sans interruption par les vents & les vagues, étoit poussé de moment en moment avec plus de violence contre les écueils où il devoit briser. Reconnu & sincèrement révééré de l'anti-
" pape

„ pape repentant, & des fauteurs si longtems
„ obstinés du schisme, le Pasteur romain s'ap-
„ pliquoit dans le sein de la paix & de la
„ concorde, à rendre au siege apostolique
„ toute sa majesté, & à réparer les défor-
„ dres qu'avoient occasionnés l'animosité &
„ la division. Alfonso Roi d'Aragon & de
„ Naples, s'étoit défité de ses prétentions
„ sur le duché de Milan, où la domination
„ des Visconti, après 170 ans de durée,
„ avoit fini avec la vie du duc Philippe;
„ & par une modération si nouvelle pour
„ lui, il laissoit respirer l'Italie, après tous
„ les troubles qu'il y avoit excités par ses ja-
„ lousies & son ambition. Les Etats d'Es-
„ pagne, ainsi que la Navarre & la Castille,
„ ne manquoient pas moins d'obéissance au
„ St. Siège que le royaume de Portugal, qui
„ n'avoit jamais chancelé dans l'obéissance
„ des Papes Eugene & Nicolas. La France,
„ que l'excès de ses maux n'avoit pas em-
„ pêchée de travailler avec succès au rétablisse-
„ ment de l'unité catholique, soutenoit son
„ ouvrage avec un zele égal à sa reconnois-
„ sance envers le Tout-Puissant, qui parut
„ en recompense vouloir à jamais confondre
„ la présomption de l'Anglois jaloux, & af-
„ fermir inébranlablement le trône dans la
„ race de St. Louis. En Germanie, en Po-
„ logne, en Hongrie, dans toutes les contrées
„ septentrionales & voisines des orientaux
„ schismatiques, loin de donner accès à la
„ contagion de l'erreur, on tendoit la main
„ à ces freres errans; & au moien des secours

„ temporels , on s'efforçoit de ressusciter en
 „ eux l'esprit de la vraie foi , avant qu'il fût
 „ entièrement éteint. „

L'effet le plus naturel de cette division fatale , de cette concurrence ambitieuse & contentieuse pour une dignité dont le premier ornement doit être l'humilité , de cette attribution faite à plusieurs d'un emploi essentiellement unique , devoit être une grande diminution du respect que les nations chrétiennes avoient eu jusques-là pour le chef de l'Eglise ; mais celui qui veille d'en haut à la conservation de son ouvrage , ne permit point qu'il reçût quelque atteinte dans une partie si délicate & si importante. “ On reconnut
 „ d'abord que la vénération des peuples &
 „ des grands pour le siège de Pierre , si elle
 „ avoit été suspendue par l'esprit de scission ,
 „ n'en étoit que plus empressée à se manifester depuis le rétablissement de la concorde. „

Le personnage , dont l'histoire tient la place la plus considérable dans ces deux volumes , est le cardinal Ximenez. En étendant les bornes de la chrétienté par ses conquêtes sur les Maures , il en raffermissoit la constitution intérieure par de sages réglemens de discipline , par d'utiles & magnifiques établissemens , par la publication de savans & lumineux ouvrages , & sur-tout par l'exemple de grandes vertus , brillant d'un éclat pur dans une place éminente. On fait que les ennemis de la religion , sur-tout les Hérétiques & les philosophes modernes se sont efforcés d'anéantir la gloire de ce grand ministre , de faire

passer ses vertus pour les fruits de l'ostentation, de confondre sa grandeur d'ame avec l'orgueil (le vice des ames petites & basses), son humilité avec l'hypocrisie, la fermeté de son gouvernement avec la dureté & la morgue des tyrans. Telle est l'injustice des jugemens humains, sur-tout depuis que l'histoire, par une subversion déplorable est devenue un dépôt de fiel & de calomnie. Soiez-humble, modeste, patient; vous n'êtes qu'un lâche, un esprit foible & rampant: soyéz ferme, grand, noble, & inflexiblement juste dans vos procédés; vous êtes un homme vain, violent & dur. L'abbé B. réfute ces censeurs extravagans & iniques. " Pour Ximenez, il avoit
 „ quitté en apparence le champ de la gloire:
 „ mais sa modestie, son arrivée en Espagne,
 „ lui acquit plus de réputation, que ce qu'il
 „ avoit fait de plus brillant en Afrique. Elle
 „ fut telle, qu'elle ferma la bouche & donna
 „ de l'admiration à ses envieux même,
 „ & à ses ennemis les plus envenimés. Jus-
 „ que là, on l'avoit accusé de vanité; &
 „ l'on reconnut que ce qui est l'effet de cette
 „ passion dans les ames communes, ne pro-
 „ venoit en lui que de la profondeur de ses
 „ vues & de l'élevation de ses sentimens. Il
 „ témoigna constamment, non pas un dé-
 „ dain affecté, mais cette indifférence natu-
 „ relle qu'on ne sauroit contrefaire, & pour
 „ les louanges directes, & pour ce qui peut
 „ flatter les ames les plus délicates. Le Roi
 „ l'aïant invité à venir en cour recevoir les
 „ honneurs qu'il méritoit, pour les services

„ inestimables qu'il venoit de rendre à l'Etat
 „ & à la religion ; il le remercia avec simpli-
 „ cité, & le pria de trouver bon qu'il allât
 „ se délasser de ses fatigues dans le sein de
 „ ses ouailles. Il prit en effet la route d'Al-
 „ cala, ville de son diocèse, ou plutôt il s'y
 „ rendit par des chemins détournés, pour
 „ éviter le concours des peuples, & les ré-
 „ ceptions magnifiques qu'on lui préparoit
 „ dans toutes les villes qui étoient sur sa
 „ route ordinaire. Il ne voulut pas même
 „ qu'on lui fit aucune fête ni aucun compli-
 „ compliment à Alcala, quoiqu'il en fût
 „ seigneur temporel aussi bien que spirituel.
 „ S'il arrivoit qu'on parlât de ses victoires,
 „ qu'on le nommât, comme on ne pouvoit
 „ s'en empêcher, *le défenseur de la religion*
 „ & *le vainqueur des infidèles*, il ne manquoit
 „ jamais d'attribuer ses succès aux prières des
 „ ames humbles & pieuses. „

M^r. l'abbé B. poursuit cette justification par
 des détails multipliés, par la simple exposition
 des faits connus & généralement avoués, par
 le tableau d'une conduite constante & parfait-
 tement invariable dans ses principes & dans
 ses vues, quoique quelques fois différente
 dans ses moïens. On ne peut cependant
 défavouer, qu'ici, comme ailleurs (dans ces
 derniers volumes) tout en réfutant les erreurs,
 il semble les favoriser, leur menager des ex-
 cuses & des ressources, & laisser enfin le lec-
 teur dans une espece d'indécision ; ce qui
 dans toutes les sciences, mais sur-tout dans
 l'histoire, fait pour un homme qui cherche

fortement le vrai , une situation désagréable & décourageante. Car ce même Ximenez que l'auteur justifie par les raisons les plus victorieuses, semble devenir (p. 493) un objet de blâme pour avoir fait un *personnage étranger à son état* dans la conquête d'Oran ; & à la page 599 on lui reproche le *fastes*, une *sécheresse impérieuse*, de s'être réduit aux pratiques d'une vertu commune & de n'en avoir tiré qu'un secours impuissant pour maintenir son autorité ; en même tems que par une contradiction repoussante on assure dans ce même endroit que *jamais il ne fit de plus grandes choses pour la gloire de l'Eglise & l'avancement de la religion*. On voit que l'abbé B. a suivi tantôt les apologistes, tantôt les détracteurs de cet homme célèbre, & l'on sent assez que de ces matériaux opposés, l'on ne peut, sans un travail pénible & bien digéré, faire un tout qui tienne ensemble.

— Cette même inconséquence, comme je l'ai déjà observé *, se fait remarquer dans un grand nombre de passages, depuis que le savant auteur, non content de jouir du suffrage des lecteurs chrétiens, a cru devoir se ménager encore, quoique vainement, celui des philosophes. Comme s'il étoit possible de réunir en sa faveur deux classes d'hommes si différens, & de s'accorder soi-même avec une telle prétention dans l'usage d'un jugement ferme & invariable. C'est donc à tort que l'auteur, après avoir si vivement & si éloquemment défendu les croisades, vient nous dire que ce fut l'effet de l'*enthousiasme du moment*, que

* I Oſ.
1782. p. 178.
15
Déc 1783.
p. 581.

le calme de la réflexion dissipa ; qu'elles n'eurent plus lieu , quand les notions s'épurèrent , quand la circonspection succéda à la précipitation & aux préjugés &c. (t. 16 p. 101) , que ce fut un massacre commis par religion , comme celui que l'avarice commit au Pérou (heureuse & savante comparaison) t. 16 p. 320 &c. &c. C'est en vain que pour rendre l'inquisition plus odieuse encore qu'elle l'est , il prétend la juger par la relation calomnieuse d'un Protestant (t. 16 p. 248) ; tandis qu'il avoit à la main les relations les plus dignes de foi , rédigées par des témoins oculaires & respectables (a) ; c'est en vain qu'il lui attribue contre les témoignages les plus positifs de l'histoire,

(a) Le Protestant ou plutôt le socinien Limborch lui a paru plus digne de foi que le sage & judicieux abbé de Vairac , témoin oculaire & irréprochable (*Etat présent de l'Espagne*). L'ouvrage de Limborch n'est qu'une compilation malicieuse de tout ce qu'on a imprimé contre l'inquisition. La plus grande imposture de Limborch est d'avancer qu'il n'a rien dit que d'après les écrits des inquisiteurs. Le bon Marfollier l'a cru sur parole , & l'a fervilement répété dans une petite rapsodie également injurieuse. Je n'ai garde d'applaudir à ce que ce tribunal peut avoir commis d'irrégulier & de deraisonnable ; mais faut-il pour cela le noircir arbitrairement & le rendre responsable des imaginations romanesques des sectaires , furieux de ce qu'il leur a fermé l'entrée de l'Espagne ? *Il n'est pas permis* , disoit à cet occasion un grand adverlaire de l'inquisition , *de calomnier même le diable*. Voyez le Journ. du 1 Mai 1783 & autr. *ibid.* & les art. ISABELLE DE CASTILLE , LIMBORCH , NICOLAS EYMERICK , TORQUEMADA , dans le nouv. *Dict. hist.*

toire, la révolte des Pais-bas * (t. 16 p. 246); qu'il exagere les horreurs exercées par les Espagnols en Amérique pour *marmonteli-*fer son ouvrage, & répéter le doucereux auteur des *Incas* **; qu'il fait de Ferdinand le Catholique un portrait passionné & monstrueux, une vraie caricature historique &c. Tout cela ne le rendra pas l'homme des philosophes; il les a trop desservis, pour entrer en grâce avec eux: mais conservera-t-il la considération & la confiance de ses premiers lecteurs? consolera-t-il ceux qui espéroient qu'enfin nous aurions une *histoire ecclésiastique* à la portée de tout le monde, moins prolixe & moins hérissée des épines de la critique que celle de Fleury, plus savante & plus exacte que celle de Choisi (a), moins fanatique que celle de Racine, plus conséquente que celle de du Creux? Pour moi, je gémis bien sincèrement de voir aller à vau-l'eau un ouvrage, dont j'ai été le premier panégyriste (b), où j'ai cru découvrir un degré de

* 15 Août
1778. p. 572.
I. Fév.
1779. p. 163.
Art. PHILIPPE II,
& TOLEDE
(Ferdinand de) dans
le nouv.
Dict. hist.
** I Mai
1777. p. 7.
Art. CORTEZ.

(a) Le tout considéré, c'est encore la meilleure. Elle est du moins écrite sur le même plan & les mêmes principes. Le lecteur sait à quoi s'en tenir, & ne finit pas par la fâcheuse impression du *oui* & du *non*.

(b) Si par là j'ai contribué au dessein d'un littérateur estimable (Mr. J. B. R. ** de Vienne) de nous donner cet ouvrage en allemand; je ne puis que renforcer mes regrets; à moins que le traducteur ne fasse attention de corriger l'auteur quand il s'échappe, ou de le rectifier dans des notes. Il trouvera en parcourant

sagesse qui tiendrait contre toutes les séductions du jour ; espérance que j'ai nourrie par les lettres les plus amicales que j'ai écrites à l'auteur , par des remontrances douces & fortes , que j'ai engagé des personnes respectables à lui faire , dès le moment que je l'ai vu ébranlé. Mais dans le tourbillon qui agite & qui tourne les têtes , les langues & les plumes :

9 Æneid. *Omnia discernunt & nubibus irrita donant.* *auræ*
312.

NB. Je viens de recevoir les tomes 17 & 18 , un de mes amis qui les a lus , me dit que l'auteur y est moins inconséquent ; quand je les aurai lus , j'en rendrai compte à mes lecteurs ; en attendant j'ai peine à m'en tenir à ce témoignage , fondé sur une fatale expérience :

1. Georg. *Remigiis subigit , si brachia fortè remisit ,*
201. *Aique illum in præceps pronò rapit alveus amni.* *qui adverso flumine lembunt*

courant les divers articles du Journal , où il en est parlé , plusieurs passages qui méritent son attention.



De conjunctione naturæ divinæ cum humanâ ;
Oratio ad annua Sacra Lucernensia. Dixit
Josephus Antonius Weissenbach. A Basle,
 chez Thurneyfen ; 1782. Broch. de 44 p.

LEs lecteurs que de bonnes études ont garantissant de l'ignorance dominante ; qui dédaignant les drames , les contes & les petits vers galans , n'ont donné leur attention qu'à des ouvrages utiles & solides , liront avec satisfaction cette piece oratoire , profondément raisonnée , où le grand mystere des Chrétiens , le fondement & l'objet caractéristique de leur foi , est représenté sous les points de vue les plus propres à le rendre respectable aux hommes égarés qui , suivant l'expression de St. Paul , le regardent *comme un scandale & une folie*. On voit comment d'un côté la puissance & la justice de Dieu , & de l'autre la justice & la bonté se manifestent aux hommes dans ce grand événement ; & c'est le partage de ce discours , plein d'une éloquence douce , simple & mâle , parfaitement conforme à la dignité du sujet. Ce n'est pas sans raison que le sage & éloquent orateur s'est attaché de préférence à une si sublime & si touchante vérité. Plus elle est devenue odieuse aux faux sages (a) , plus les fideles en général ,

(a) C'est une chose remarquable que la haine forcenée des foi-disant philosophes contre
II. Part. *Ee* *tre*

& sur-tout les ministres du Seigneur doivent travailler à la conserver & à en étendre l'empire, par les *armes de la justice*, employées, pour me servir des termes de l'apôtre, à droite & à gauche *, c'est-à-dire de toutes les manières & dans toutes les occasions, par les lumières de la religion & par celles d'une raison saine étroitement unie avec cette grande institutrice des hommes (a), & enfin par le

* *Per arma justitiæ à dextris & à sinistris.*

tre Jesus-Christ; haine formelle & personnelle qui les agite & les inquiète comme une fièvre dévorante, qui les fait pâmer, au bruit de ses victoires, & crier avec le dépit de cet ancien renégat: *Vicisti Galilæe!* Ceux même qui semblent respecter encore la divinité, qui parlent de sa grandeur & de ses œuvres avec cet enthousiasme factice, qui tient de plus près à l'ostentation qu'à la conviction, s'irritent au nom de celui auquel cette même divinité s'est unie dans toute sa plénitude. *

* *In ipso habitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter.*
Coloss. 2.

Parlez-lui de Jesus-Christ, disoit un pasteur éclairé à un jeune prêtre assistant à la mort un philosophe qui pour faire diversion à son trouble racontoit de belles choses sur la divinité; à peine le ministre eut-il ouvert la bouche en se rendant à cet avis, que le blasphème l'interrompit & que le vieux sophiste mourut dans les convulsions de la rage... Terrible vérification des oracles saints! effet redoutable des éternels décrets de Dieu qui par la folie de la croix, comme dit l'Apôtre, a résolu de confondre & d'aveugler les hommes vains & orgueilleux! Mais en même tems motif de consolation & d'encouragement pour les hommes zélés, pour les Chrétiens francs & sages qui dérivent sur eux une partie de cette haine! *Si mundus vos odit, scitote quia me priorem vobis odio habuit.* Joan. 15.

(a) On a vu dans l'*Examen intrinseque du*

15. Mars 1784.

419

redoutable anathême de St. Paul : *Si quis non amat Dominum Jesum Christum, sit anathema.*

L'auteur connu par plusieurs ouvrages où le zèle * marche constamment à côté des talens, ne peut que renforcer sa juste réputation par celui-ci, qui paroît en même tems en allemand & en latin. Il y a quelques légères inexactitudes, comme lorsqu'il met sur le compte de Bolingbrooke, tout ce qu'un certain homme (qui comme M^r. W. écrivoit sur le bord d'un lac) a publié sous le nom de cet Anglois.

* 15 Fév.
1783. p. 257.
260. & aut.
ibid.

christianisme, combien l'homme qui cherche sincèrement la vérité, trouvoit de secours dans sa raison même pour se convaincre de la divinité de l'Évangile (15 Juin 1779, p. 237.) — 15 Juillet 1779, p. 399. — On a vu les critiques de cet ouvrage se faire tous, même les plus tracassiers & les plus suffisans, à la vue des réponses faites à leurs diatribes. 15 Sept. 1779, p. 94. — 1 Décemb. 1779, p. 491. — 1 Mai 1780, p. 8. . . . Tandis que Marc-Aurèle, Épictète, Confucius, Zoroastre & Manco-capac exaltent toutes les têtes par leur froide, arbitraire, & incohérente morale *; celle de l'Évangile, la seule bien liée, autorisée, revêtue d'une sanction divine, & conséquente dans toutes ses leçons, ne produit que des critiques & des sarcasmes! Oh! que cela dit beaucoup à des hommes attentifs & droits! Il n'y que la vérité qui offense, qui gêne les apôtres de l'erreur; nul phantôme ne les effraie, dès qu'il peut servir à la combattre.

* Dern.
Journal p.
343.



E e



*Philosophie sociale; ou essai sur les devoirs de l'homme & du citoyen; par Mr. l'abbé Durosoy, docteur & professeur en théologie, conseiller ecclésiastique de S. A. Mgr. l'évêque & Prince de Bâle **. A Paris, chez Berton; à Liege, chez Lemarié. 1784.
1 vol. in-12. 2 liv. 10 s.

UN écrivain célèbre a fait un si mauvais usage du mot *social* (a), qu'on se préviendrait presque contre la signification véritable, si des gens sages ne tâchoient de la maintenir & de la réaliser par des ouvrages qui l'expriment véritablement. N'hésitons pas à placer parmi ces ouvrages celui que nous annonçons ici. On n'en aura pas lu une

* Je demande pardon du petit changement que j'ai fait dans ce titre, qui ne m'a pas paru assez conforme aux règles hiérarchico-diplomatiques, ni même à l'ancien axiome arabe: *Propter quod unumque est tale, & illud magis*. Un abus pour être presque général, n'en est pas moins un abus, & ne doit jamais prescrire contre la vérité, fut-elle devenue odieuse ou surannée.

(a) On sait que Voltaire appelloit le *contrat social* le *contrat insocial de l'insociable J. J. R.* C'est un des calembours les plus soutenables de cet homme qui, en a tant fait, & qui y attachoit tant d'importance que toutes les raisons lui paroissent nulles dès le moment qu'il leur avoit opposé quelque plat pointillage.

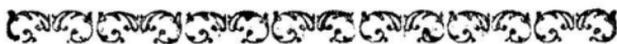
page fans être convaincu qu'il appartient à cette classe. Nous donnerons pour exemple les réflexions suivantes sur l'éducation des enfans dans l'âge le plus tendre. " Commencez l'é-
 „ ducation de vos enfans dès les premiers
 „ mois de leur vie : c'est peut-être le seul
 „ moïen de vous épargner mille désagrémens,
 „ & à eux-mêmes mille chagrins.
 „ Trop souvent, hélas ! ce sont ses torts,
 „ ses propres torts qu'on punit dans les en-
 „ fans. Voïez auprès d'un petit innocent
 „ un pere, une mere, ou les personnes qui
 „ les remplacent : c'est un amusement pour
 „ eux, que de lui voir développer ou con-
 „ traire des vices ; ils se font un jeu de
 „ l'aider à devenir vicieux. Tantôt on le
 „ contraire, on l'irrite, & on le rend colere.
 „ Ordinairement on exécute toutes ses vo-
 „ lontés, & on le rend impérieux. L'un
 „ lui conseille de ne pas obéir, quand un
 „ autre lui donne un ordre ; celui-ci à son tour
 „ lui offre un asile, quand celui-là le me-
 „ nace, & on le rend mutin. Dès qu'il fait
 „ bégaiier, on lui apprend des injures ; dès
 „ qu'il fait lever le bras, on le forme à
 „ frapper ; quand il est un peu âgé, on rit
 „ des impertinences qu'il dit, on applaudit
 „ au mal qu'il fait ; & on le rend mauffade
 „ & insolent, vindicatif & cruel. „

Sans doute que ces leçons paroîtront bien petites & bien mesquines, à ces grands hommes qui par deux ou trois froides maximes, par des généralités vagues & inapplicables prétendent épurer & illuminer la race humaine

depuis l'enfance jusqu'à la décrépitude : mais les esprits ordinaires & justes en porteront un jugement tout différent ; ils savent que rien de grand ne se fait ni se soutient sans un groupe de détails dont le résultat seul peut constater l'importance & le prix ; que la vraie gloire du travail est dans l'utilité qu'il procure , utilité qui dans son éloignement & sa préparation dépend toujours des plus petits moïens : *In tenui labor , at tenuis non gloria.* L'auteur continue sur le même ton , & puissent ses avis fixer les réflexions des parens & des éducateurs ! “ Quels
 „ jeux ! & l'affreux amusement ! le pauvre
 „ enfant ! il n'aura que trop à se roidir contre le malheureux penchant qui nous porte
 „ au mal , il n'aura que trop à lutter contre le poids du mauvais exemple ; ne vous
 „ exercez pas à le rendre méchant ; hélas ! il en coûte tant pour ne le pas devenir !
 „ Mais quoi ! voudriez-vous donc qu'il fût dans la suite ce que vous aimez qu'il soit
 „ dans ces premiers tems de sa vie ? Non assurément : encore quelques mois , encore
 „ quelques années tout au plus , & vous condamnerez ce qui vous amuse aujourd'hui. Déjà même vous vous proposez de
 „ réparer avec le tems le désordre dont vous aimez à être l'auteur. Quoi ! ce que vous
 „ applaudissez , ce que vous conseillez , ce que vous persuadez est mal ! Quelques années de plus à un enfant , plusieurs de ces
 „ prétendus jeux seroient des crimes ! ce sont déjà des difformités , que vous vous proposez

„ posez de corriger dans la fuite. Est-ce af-
„ fez vous respecter vous-même ? Est-ce assez
„ menager un enfant ? Quelle idée voulez-
„ vous qu'il ait de votre équité , de votre
„ tendresse pour lui , quand il verra que
„ vous lui disputez , lorsqu'il commence à
„ être plus grand , des droits que vous pro-
„ tégiez lorsqu'il étoit plus petit ? Quand il
„ verra que vous le blâmez , que vous le
„ punissez parce qu'il a suivi les impressions
„ que vous lui avez données ? Déjà,
„ dès les premiers mois de notre vie , nous
„ savons nous rendre attentifs à la voix de
„ l'homme fait & le redouter. N'allez pas
„ abuser de cette disposition pour répandre
„ la terreur dans une ame timide , & abrutir
„ un être fait pour penser : mais profitez-en
„ pour le préparer à la subordination , pour
„ lui faire appercevoir qu'il a des maîtres ,
„ & que ses desirs ne doivent guere être la
„ regle de ses actions. Il est des leçons qu'on
„ doit réserver pour certains âges , qu'on
„ peut différer jusqu'à certaines conjonctures :
„ ce n'est point précipiter les leçons de
„ crainte respectueuse , que de nous les don-
„ ner dès les premiers mois de notre vie ,
„ puisqu'alors déjà nous en sommes capables.
„ — Observez un enfant ; il ne fait pas encore
„ parler , qu'il tente déjà de commander à
„ sa maniere. Il s'est d'abord apperçu que ses
„ cris lui procuroient de prompts secours
„ dans ses besoins ; bientôt il pousse des cris
„ pour obtenir des complaisances dans ses
„ fantaisies. Soiez sensible à ses besoins ; il ne

peut les soulager lui-même. Supplétez à sa
foiblesse ; c'est le vœu de la nature : mais
n'allez pas vous prêter aux fantaisies , ou
même souffrir qu'on vous les propose ;
bientôt vous trouveriez un tyran impérieux
dans un foible nourriſſon. Il n'y a point
de tems à perdre , il faut retenir un en-
fant dans l'ordre , dès qu'on voit qu'il va
s'en éloigner ; il faut s'opposer à ses dé-
faits , dès qu'il commence à en montrer. »



*Tableau politique du voïage de S. A. Impé-
riale Paul Pétrowitz , Grand-Duc de Ruf-
ſie , dans plusieurs cours de l'Europe ; par
Mr. Courtial. A St. Pétersbourg , & ſe
trouve à Paris , chez les marchands de
nouveauetés. 1783. 28 pag. in-8°. Prix 12
ſols.*

C'Est une eſpece de poëme historique.
L'auteur célèbre en vers les voïages de
S. A. I. le Grand-Duc de Ruſſie : mais ce
n'eſt pas ſon ſeul objet ; il y trace le carac-
tere des diverſes nations que ce Prince a ob-
ſervées. Parmi les morceaux nombreux que
nous pourrions choiſir pour donner une idée
du talent de M^r. Courtial , nous citerons
quelques vers ſur Paris , qui ont le mérite
de la penſée & de la vérité.

Les vices , les vertus ,
Le bon & le mauvais , là regnent confondus :
L'impoſture triomphe avec la politeſſe ,
Le faux-goût , pas-à-pas , ſuit la délicateſſe ,

Le bons-sens se dévoue à la frivolité,
 La sottise déclame avec autorité.
 Par-tout, avec éclat, plantant ses girouettes,
 La mode, en cent façons, tourne, agite les têtes.
 Tout obscur hypocrite, ou bel-esprit félon,
 Avec acharnement y poursuit la raison;
 Et sur l'espoir trompeur du plus mince salaire,
 En flots de fiel contr'elle exhale sa colere.
 L'athéisme, à son tour, y trouve des docteurs,
 Faux-sages égarés par de noires vapeurs,
 Qui voués à l'erreur, noyés dans la matiere,
 Evoquent à grands cris la nuit dans la lumiere.
 Les plaisirs effrénés y corrompent les mœurs;
 Les vices aisément s'y glissent dans les cœurs;
 Souvent dans leurs excès ils vont jusqu'au délire,
 Et la vertu près d'eux voit tomber son empire.

Toutes ses descriptions ne sont pas également justes, mais il y en a plusieurs qu'on verra avec intérêt. L'auteur n'est pas exclusif admirateur des choses présentes, il ne reconnoit pas la prétendue supériorité de la génération actuelle, & porte de notre littérature un jugement qui à coup sûr sera celui de la postérité : *S'il y a, dit-il dans sa préface, peu de grands talens dans le tems où nous sommes, l'esprit y est très-commun.* Et après s'être plaint de ce qu'on emploie cet esprit à juger de tout à tort & à travers, il ajoute : *le siecle baisse, les talens diminuent.*



Lettres critiques sur plusieurs questions de la métaphysique moderne. A Paris, chez Barrois le jeune; à Strasbourg, chez Levrault; à Nancy, chez Mathieu; à Metz, chez Divilli &c. 1783. broch. de 48. p.

Ces lettres sont relatives aux questions sur la religion naturelle dont nous avons rendu compte *, & contiennent la défense de cet ouvrage contre la critique qui en a été faite, si on doit appeller critique une espece de persifflage qui a paru dans un écrit périodique & que l'auteur auroit peut-être dû négliger. Dans le tems où l'*esprit louangeur*, comme disoit M^r. de Querlon, *s'est emparé de tous les journalistes*, où tous les barbouillages imaginables sont accueillis & prônés, c'est un préjugé favorable quand l'ouvrage est critiqué, sur-tout s'il l'est avec passion & d'une maniere peu honnête. Il faut ou qu'il soit excessivement ou plutôt ridiculement mauvais, ou bien qu'il ait un air un peu trop chrétien: & comme celui dont nous parlons, n'est certainement pas dans le premier cas, il ne faut pas douter qu'il ne soit dans le second. Dès lors l'auteur ne devoit pas être surpris de la réception qu'on lui a faite, ni s'efforcer de prouver qu'il en méritoit une autre; mais il n'a pas cru que le mépris fut une arme

* 1 Fév.
1783. p. 159.

suffisante pour repousser l'agression. En se défendant, il attaque & montre la philosophie de son adversaire sous un aspect très-peu avantageux. Il y a plus de vigueur dans cette apologie que dans l'ouvrage même; où l'auteur, comme je l'ai observé *, en employant d'excellens raisonnemens, ne leur donne pas cette impression forte, vive & rapide qui signale la victoire par le silence des vaincus; préférant le ton d'indulgence & pour ainsi dire, de composition, qui lui a paru tenir à la modération & à l'honnêteté dont il ne faut jamais se départir, mais qui porté à un certain degré, enhardit les errans & les coupables; & c'est peut-être ce qui a donné l'idée & la confiance de combattre, comme j'avois eu l'honneur de le lui prédire.

* 1 Fév.
1783. p. 166.



Lettre à l'auteur de ce Journal.

L'Etude de l'histoire naturelle a toujours fait mes délices. Elle vient de me conduire à une découverte, dont je me flatte que vous sentirez toute l'importance. Je ne vous ferai pas languir; la voici.

Pour ne pas le céder à vous, Monsieur, qui dans votre numéro du 1 Février, p. 165, avez formé l'ame humaine de la matière ballonnique, j'en compose de même l'ame universelle de ce monde, & j'imagine, qu'il n'est autre chose qu'un gros ballon aërostatique boursoufflé de gaz, qui s'éleveroit continuellement, si la pression constante & uniforme des autres planetes ne le forçoit à décrire sa révolution annuelle. Voilà donc la matière du noëau central décidément

ment trouvée, recherche qui a tant occupé tous savans ! Ce n'est plus du crystal, comme l'a cru le plus grand naturaliste de la France : c'est du gaz, du plus pur, & du plus homogène. C'est à l'aide de cet agent léger que notre globe nage dans le fluide qui l'entoure & qui se trouve encore spécifiquement plus pesant malgré le nombre prodigieux de voyageurs aériens embarqués sur le bateau volant terrestre. Quelle gloire pour moi d'en avoir eu la première idée, mais c'est aux ballons aërostatiques que je la dois. Qu'on dise après cela qu'ils ne sont bons à rien, s'ils font faire des découvertes aussi graves, aussi intéressantes pour l'humanité ! en effet je n'en fais aucune qu'il importe plus de connoître que celle que je viens de faire : car ce monde étant incontestablement rempli de gaz & ne se soutenant que par lui dans l'espace, n'est-il pas de la dernière conséquence qu'on prenne garde qu'il ne s'échappe ? Or les volcans dans le tems de leurs explosions doivent nécessairement opérer cette déperdition fatale : je ne vois donc, Monsieur, qu'un seul moyen de parer ce malheur ; c'est d'en boucher hermétiquement avec de la bonne colle élastique toutes les bouches ignivomes & jusqu'aux moindres gerçures qui pourroient s'y trouver ; autrement je ne réponds pas des suites, qui n'iront à rien moins qu'à faire un beau jour la plus jolie culbute possible (a). Content d'avoir donné gratis par la voie de vo-

(a) On ne manquera pas de traiter cela de persiflage ou de caricature ; cependant rien n'est mieux assorti à nos spéculations les plus accréditées. Déjà ceux qui ont beaucoup raisonné sur le froid de cet hiver, craignent très-fort pour le feu central. *Extrait de la gaz. des Pays-bas*, n. 17 supp. art. de Paris. « D'un bout du royaume à l'autre on se plaint de » l'aspérité du froid qui ne s'est jamais fait » sentir avec tant de violence dans nos climats. Il faut être plus avancé dans la saison pour vérifier si les secousses de tremble- » mens

15. Mars 1784. 429
*tre Journal un si bon expédient, j'ai l'honneur
d'être avec considération*

Gand, le 10 Février 1784,

B***r de R****n. (a)



IL se confirme de plus en plus que la pré-
tendue découverte de M^r. Sornay, n'est
qu'une fornecette. C'est, dit M^r. de la Lande
que nous avons déjà cité (b), *par les déclinaisons
du soleil que Mr. Sornay s'est flatté
d'avoir les longitudes: les plus simples élé-*
mens

» mens de terre qu'on a essaiés en diverses
» contrées, ont refroidi le feu central de
» notre globe, & si on doit compter sur
» des hivers plus rigoureux que les précé-
» dens. »

(a) Je prie mes correspondans d'écrire toujours leurs noms en entier, s'ils veulent que je fasse usage de leurs lettres; & cela pour la raison que j'ai déjà exposée plusieurs fois: ceux qui ne trouvent pas ces lettres conformes à leurs idées, ne manquent pas de me les attribuer.

(b) 15. Février p. 256. — Il paroît cependant que Mr. de la Lande par une confiance qui l'égaré souvent, a tort de dire qu'il ne reste plus rien à désirer pour trouver les longitudes sur mer. Le comité des longitudes, toujours subsistant à Londres, prouve assez le contraire. Selon l'annonce même de cet académicien, dans le Journal des savans, le comité, en adjugeant le prix en a proposé un beaucoup plus considérable pour les méthodes ou instrumens par lesquels on obtiendrait les longitudes avec plus de facilité, de précision, & de sûreté.

mens d'astronomie en demontrent l'insuffisance. En effet, si on consulte la *connoissance des tems* ou le *Colombat*, aux colonnes des déclinaisons du soleil, on reconnoîtra d'abord, que l'héliopt ne peut être d'aucun secours pour trouver les longitudes vers les solstices; car vu le peu de changement qui arrive alors dans les déclinaisons, à même hauteur de pôle, elles sont à-peu-près les mêmes par toute la terre. Vers les équinoxes, comme leurs variations journalières sont beaucoup plus considérables, l'héliopt pourroit y être de quelque utilité: mais il faudroit qu'il eût un degré de perfection peu vraisemblable. Si, par exemple, il ne donnoit la hauteur du soleil qu'avec la précision de l'octant, c'est-à-dire à une minute près, comme l'ont observé MM. Pingré, Borda, Verdun; en ce cas l'héliopt pourroit occasionner des erreurs de plus de 14 degrés dans la longitude.



Un observateur anglois, qui a longtems voïagé en Europe, a fait un tableau des dépenses qu'exigent les différens païs qu'il a vus. Voici les rapports qu'il a déterminés.

En Angleterre. En supposant qu'un homme vive à la campagne, avec un bien suffisant pour soutenir une femme, quatre enfans, avoir une chaise de poste, un domestique, & communiquer avec ses voisins; le tout sera dans le rapport d'une dépense de 500.

En France. Il vivra sur le même pied, le long de la Loire, ou dans le centre du

roïaume, ou en champagne, Bourgogne, à la campagne, ou dans une Petite ville, dans le rapport de 250.

En Espagne. Le climat de la Catalogne est le plus beau du monde. Celui du roïaume de Valence est très-avantageux. Dans toutes les villes de ces deux contrées, il vivra dans le rapport de 180.

En Italie. Dans toutes les parties de la Toscane, excepté Florence & Livourne, dans le rapport de 200.

Dans le territoire de Gênes, mais non à Gênes même, dans celui de 200.

Près de Naples, dans le rapport de 350.

A Rome, en voyant bonne compagnie, 400.

En Allemagne. Sur les bords du Rhin, dans le Palatinat, dans les plus belles parties de l'Allemagne, le rapport fera de 300.

En Bohême, il fera de 200.

En Hollande. A la ville ou à la campagne, il n'y vivra que dans le rapport de 800.

On voit par ce tableau, que plus il y a d'argent dans un païs, plus la vie y est chere; que les richesses commerciales bien loin d'être des richesses réelles & usuelles, détruisent les richesses territorielles, je veux dire les richesses propres & natives du païs, en les mettant à un prix où ceux dont la masse d'argent n'accroit pas, ne peuvent atteindre. Mais supposé le tout égal (ce qui n'est pas), & qu'avec le commerce le numéraire augmente dans toutes les conditions; on demandera encore, quel est le païs le plus réellement riche, celui où l'on vit avec peu ou avec beaucoup de dépense? Celui qui fournit à l'étranger, au pauvre un azile dans des tems & des circonstances difficiles, ou celui où l'homme même opulent

a de la peine à subsister? — Autres réflexions sur ce sujet. 1 Janv. 1784, p. 8 & 21. — 1 Mai 1782, p. 26.



L'Académie établie à Rouen, sous le titre de l'*Immaculée Conception*, propose pour le sujet du prix d'éloquence qu'elle distribuera dans sa séance publique du 23 Décembre de cette année: *La fausse philosophie est également contraire à la tranquillité des empires & au bonheur des particuliers.* Elle distribuera à la même époque un prix de poésie latine & deux prix de poésie françoise, l'un destiné à une ode & l'autre à des stances; les sujets sont au choix des auteurs, ainsi que le sujet & le genre même du poëme latin. On doit envoyer, avant le 1 Décembre, deux copies de chaque ouvrage au R. P. prier des Carmes, trésorier de l'académie.



La Corne est le mot de la dernière Enigme.

Quand je suis né, je rentre au ventre de ma
 mere;
 Et par un prompt trépas j'y trouve mon tombeau;
 Et puis y renaissant j'y trouve mon berceau,
 Où de plusieurs enfans je suis enfin le pere.
 Il semble que du ciel je sois originaire.
 Je me bâtis en l'air comme un trône nouveau.
 Si pour trop m'élever je redoute un sieau,
 J'ai cent hallegardiens pour ma garde severe.
 En vain je me défends, la mort avec sa faux,
 Au fort de mes beaux jours met le comble à mes
 maux,
 Et fait de mes états un vaste cimetièr.
 O Dieu! que l'on exerce envers moi de rigueurs!
 On m'accable de coups, on me met en poussière;
 Et pour ces cruautés je n'ai que des douceurs.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 28 Janvier.) L'Impératrice de Russie vient de faire un pas de plus vers l'empire de Bizance. L'empire russe n'avoit pas besoin d'une plus grande étendue, mais il lui falloit des climats plus doux, de nouvelles branches de commerce, & une plus grande sûreté pour le sien : c'est ce que Catherine II vient d'effectuer, en faisant décider, sans effusion de sang, la question importante qui tenoit en échec tous les cabinets de l'Europe. La Crimée, l'isle de Taman, & la partie la plus considérable du Cuban, restent à S. M. Imp. en propriété. La renonciation de ses droits à la forteresse de Soudjouk-Kalé, à une partie du Cuban, & la confirmation de l'article qui déclare que la forteresse d'Oczakow appartiendra, comme ci-devant, à la Porte, laissent néanmoins des sources de dispute entre les nouveaux sujets de S. M. Imp. & les Tartares-ottomans; mais on espere que la prudence & la sagacité des négociateurs russes les prévientront. Une chose remarquable dans le traité qui vient d'être signé en cette capitale, est qu'il est exprimé dans des termes si vagues & si abstraits, que le peuple ne l'aura pas en-

II. Paris.

Ff tendu

tendu sans doute (a). Voici la traduction du traité de paix que la Russie vient de conclure avec la sublime Porte.

Au nom du Tout-Puissant.

« La cour de Russie & la Porte ottomane aiant la volonté & le desir de saisir toutes les occasions, qui peuvent produire l'accroissement & l'affermissement de l'amitié & de la bonne intelligence, qui subsistent entre elles, & considérant que la situation actuelle des affaires de la Crimée, de Taman & du Cuban auroit pu exciter de la méfintelligence & même donner lieu peut-être à une rupture entre les deux empires, les deux cours susdites ont pris la résolution de s'accorder à l'amiable sur cet objet. N'aiant en outre rien plus à cœur que d'écarter tout ce qui pourroit donner lieu au moindre différent entre elles pour l'avenir, afin de pouvoir jouir réciproquement des avantages que procurent une paix aussi solide qu'heureuse, la proximité des territoires & l'établissement du commerce; après une mûre délibération, elles ont jugé à propos d'arranger cette affaire sur un pied permanent. C'est en conséquence que les deux cours, après s'être communiqué réciproquement leurs déclarations sur cet objet, & voulant conclure le présent traité, sous l'obligation solennelle d'en remplir scrupuleusement le contenu, ont donné les pleins-pouvoirs nécessaires aux plénipotentiaires nommés ci-dessous; savoir: de la part de la très-auguste & puissante Impératrice

(a) Il n'y est parlé ouvertement, que de ce qu'on ne cède pas à la Russie, & des renonciations qu'elle fait, & point de ce qu'on lui cède; de maniere que le peuple turc, qui ne connoit rien en géographie, pourra très-bien croire, que ce traité est honorable & avantageux à la nation: & c'est ce que l'on a eu en vue, pour l'empêcher d'éclater en murmures & peut-être en séditions.

trice & Souveraine de Toutes-les-Russies, à l'excellent & noble seigneur Jacques de Bulgakow, son ambassadeur-extraordinaire & ministre-plénipotentiaire près de la sublime Porte ottomane, conseiller-d'état & chevalier des Ordres de St. Wladimir & de St. Stanislas : & de la part de Sa Hauteffe le Sultan Ottoman, aux très-estimables & honorables seigneurs le grand-amiral, le vizir Hassan-bacha, le ci-devant Hambol-Cadiffy, qui a actuellement le rang de Carziasker de Natolie, le Musti Sade Achmet Effendi & son grand-chancelier actuel : lesquels plénipotentiaires, après avoir duement échangé leurs pleins-pouvoirs, selon les formalités d'usage, ont signé & muni de leurs sceaux respectifs les articles suivans.

Art. I. Les traités de paix de 1774, la convention passée en 1775 au sujet des frontieres, celle de 1779 & le traité de commerce signé en 1783 seront à l'avenir observés de part & d'autre avec autant de rigueur que d'exactitude dans tous leurs points & articles, à l'exception du 3e. article du traité de 1774 & des articles 2, 3 & 4 de la convention de 1779, lesquels articles ne seront d'aucune validité, & n'auront plus de force obligatoire pour les deux empires. Mais comme par le 3e. article du susdit traité de 1774, il est stipulé que la forteresse d'Oczakow, ainsi que son ancien territoire appartiendront à la Porte comme ci-devant, cet arrangement conservera toute sa vigueur & il n'y fera rien changé.

II. La cour de Russie ne reconnoitra jamais comme valides les droits que les Kans des Tartares pourroient s'arroger sur le territoire de la forteresse de Soudjouk-Kale, & par conséquent elle la regarde comme un territoire appartenant, en toute propriété & avec tout ce qui en dépend, à la Porte ottomane.

III. Le fleuve Cuban aiant été reçu comme devant servir de borne au Cuban, la dite cour impériale renonce à toutes les nations tartares qui ont établi leur domicile au-delà de ce fleuve, c'est-à-dire, entre le fleuve Cuban & la Mer-noire.

Le présent traité sera confirmé, tant de la part de Sa Majesté la très-auguste & puissante Souveraine de Toutes-les Russies que de celle du Sultan Ottoman, il sera approuvé par des ratifications solennelles, signé selon l'usage, & enfin échangé à Constantinople dans le terme de 4 mois, à compter du jour de la conclusion du présent traité ou plutôt, s'il est possible. Les plénipotentiaires respectifs ont fait deux exemplaires du même contenu, les ont signés de leur propre main, munis de leurs sceaux & échangés réciproquement. Ainsi fait à Constantinople, le 28 Décembre, V. S, l'an 1783.

Signé *Jacques de Bulgakow.*
Hassan-Bacha.

L'envoïé, qui doit se rendre à Madrid, est en chemin; sa suite consiste en plusieurs femmes, un chancelier, trois hommes de la loi, deux écuiers, deux maîtres-d'hôtel, deux maîtres de cérémonies, huit gentilshommes, 24 cavaliers, 50 janissaires, un capitaine & deux officiers, 20 eunuques dont le chef a la taille d'un géant, 60 valets de pied, 60 palefreniers, 50 esclaves, 4 gardes d'enfans & un grand nombre de chevaux. Il est chargé de remettre à S. M. Catholique les présens suivans : 2 éléphants mâle & femelle, un dromadaire, quatre tigres, un lion & une lionne, 10 pelicans, plusieurs chevaux, quatre litieres superbement garnies, 24 mulets couverts de harnois magnifiques, 8 carrosses à trois roues, 10 boîtes remplies des plus gros brillans de toute couleur, une grande quantité de perles, parmi lesquelles il s'en trouve deux de la grosseur d'un œuf de poule, on y voit gravées les armes du Roi. Sa Hauteesse ajoute à tous ces présens une escarboucle

15. Mars 1784.

437

carbocle d'une grosseur extraordinaire, & 1320 esclaves chrétiens, détenus dans les prisons de l'Hellespont : de ce nombre sont 200 femmes & 50 enfans.

Les papiers publics ont exagéré les effets d'un tremblement de terre qui s'est fait sentir à Theffalonique ; mais il n'a été que trop réel : les secouffes ont renversé plusieurs maisons , & sur-tout les tours à la turque (ou minarez) qui sont d'une construction délicate. Les négocians ont beaucoup souffert , mais pas tant que l'on avoit cru d'abord.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 31 Janvier.) Tout l'empire est dans la joie , depuis la nouvelle que le divan a consenti à toutes les demandes de l'Impératrice , & que le tout a été terminé par un traité rendu public. Ainsi le peuple ottoman n'ignore plus ni la prise de possession de la Crimée , ni les autres sacrifices, que la Porte a été contrainte de faire pour la conservation de la paix : & , s'il reste tranquille malgré ces coups humilians pour sa fierté naturelle , l'on pourra se flatter , que le reste du plan concerté entre les deux cours impériales ne rencontrera pas plus de difficultés.

Il a été expédié de notre port , dans le cours de l'année dernière , 622 navires chargés de productions de cet empire , en fer , chanvre , lin , cuirs &c ; savoir : 18 pour Amsterdam , 2 pour Ostende , 2 pour Bos-

Ff 3

ton

ton & Philadelphie, 36 pour Coppenhague, 15 pour la France, 6 pour l'Italie, 13 pour l'Espagne, 12 pour le Portugal, 58 pour le Sund, 7 pour Hambourg, Breme & Altona, 9 pour la Norvege, 162 pour différens ports de la Mer-baltique & 265 pour l'Angleterre.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 15 Février.) Les monnoies étrangères introduites dans ce roïaume, ont été portées successivement dans la circulation à un taux fort au-dessus de celui qu'elles ont dans les pais où elles ont été frappées. La commission du trésor en a fixé ainsi la valeur : le souverain d'Espagne est réduit à 49 florins de Pologne ; le Frédéric d'or à 30, & le souverain impérial à 51 florins 12 groschen.

Conformément à l'alternative, établie par les loix entre les trois grandes provinces de la république, la Grande-Pologne, la Petite-Pologne, & la Lithuanie, de trois diètes consécutives une doit se tenir à Grodno, ancienne capitale du grand-duché : mais depuis quelque tems, pour des raisons de convenance & d'épargne, l'on avoit dérogé à cette coutume ; & les diètes, malgré les réclamations des Lithuaniens, se sont toujours tenues à Varsovie. A présent ils insistent de nouveau, pour que celle de cette année s'assemble à Grodno. Dans ce cas le trésor de la couronne paieroit deux tiers & celui de Lithuanie un tiers des frais nécessaires : mais le premier de ces départemens

partemens de finance , peu aisé de voir transférer la diète à Grodno , s'excuse de fournir sa quote-part , donnant pour raison que le trésor est épuisé par les fraix de la reconstruction du palais de la république.

Le comte d'Unruh est de retour de Dantzig , & l'on croit que l'affaire concernant cette ville ne tardera plus à être arrangée.

E S P A G N E.

MADRID (*le 12 Février.*) On est fort content ici du traité de paix & de commerce conclu avec la Porte-ottomane. La sûreté du commerce & de la navigation de ses sujets engagea S. M. à traiter , il y a quelques années , avec le Roi de Maroc. Pour leur procurer les mêmes avantages dans l'Archipel & les Mers du Levant , Sa Majesté se décida à ouvrir une négociation directe avec la Porte. Voici le décret rendu par S. M. pour informer le conseil de Castille de la conclusion de ce traité.

« Le grand desir que j'ai toujours eu de procurer à mes chers vassaux tous les avantages & commodités possibles , m'a fait regarder comme importans & nécessaires à la sûreté de leurs personnes dans des païs de la domination mahométane , à l'exercice & à la propagation de la religion catholique dans ces mêmes Etats & à l'étendue du commerce , la navigation libre dans la Méditerranée & le bonheur de trafiquer comme les autres nations dans l'Archipel & sur les côtes du Levant. Dans cette intention , j'ai maintenu & je maintiens entre ma couronne & le Roi de Maroc une amitié parfaite & une traite réciproque entre

tre nos sujets respectifs : pour la même raison j'ai disposé entr'autres, qu'une des premières conquêtes faites par les armes espagnoles durant la dernière guerre heureusement terminée, fût celle de l'île de Minorque, pour ôter aux corsaires barbaresques le moyen d'en protéger les ports ; cependant ces mesures n'étant point suffisantes pour assurer l'objet de la sûreté absolue des Mers du Levant, d'autant que mes chers vaisseaux restoient toujours exposés à la dureté de l'esclavage des Turcs & des régences barbaresques ; & vivant en outre avec le déplaisir de ne pouvoir maintenant sans beaucoup de danger & d'inquiétude les lieux saints, qui ont été le berceau de notre sainte religion & où l'on en conserve les monumens les plus précieux, j'ai résolu d'entamer une négociation directe avec la cour de Constantinople, pour affermir avec les domaines turcs une paix dont cette monarchie avoit été privée depuis tant d'années. L'activité, les talens & la conduite des personnes que j'avois destinées pour cette négociation, vainquirent toutes les difficultés, en concluant le 14 Septembre 1782 avec le Grand-visir, en vertu de leurs plein-pouvoirs respectifs, un traité de paix & de commerce entre les deux Puissances, qui recut ma ratification le 24 Décembre de la même année, & celle de la Porte le 24 Avril 1783 ; ces ratifications furent échangées peu après. Depuis le moment de la conclusion de cette paix jusqu'à ce jour, on n'a cessé de profiter de la conjoncture, pour arranger plusieurs points favorables aux saints lieux & procurer différens avantages aux Catholiques existans dans les domaines ottomans, à l'exercice & à la propagation de la religion catholique dans le pays des infidèles. La ratification de la Porte m'en étant enfin parvenue pendant le cours de ce mois, j'en fais part avec la plus grande joie au conseil, afin qu'il m'assiste à rendre grâces au Très-Haut des avantages considérables que mes chers vaisseaux vont retirer de ces traités, en attendant que la paix se fasse avec les Régences barbaresques.

ques &c. Donné à St. Laurent, le 11 Novembre 1783. »

Il se fait de grands préparatifs dans les ports de cette monarchie pour une nouvelle expédition contre Alger ; & nous apprenons de cette dernière ville que le Dey a non-seulement fait réparer les dommages de l'expédition de Don Antonio Barcelo, mais même qu'il a fait élever de nouvelles fortifications pour mieux défendre la place.

Le bruit s'étant répandu que les Régences barbaresques attendoient du Nord un convoi considérable de munitions de guerre & de mer, la cour a donné les ordres les plus précis pour empêcher que ce convoi n'arrive à sa destination, & que ces munitions, si elles sont arrêtées, seront payées à leur valeur par S. M., dont l'intention est de ne pas permettre que les barbaresques troublent davantage le commerce de la Méditerranée. On remarque que depuis quelque tems ces corsaires ne se montrent plus sur nos côtes.

L'inactivité de l'escadre du Roi, que Don Joseph Solano a commandée en Amérique, a fait l'étonnement de plusieurs personnes : un des officiers les plus distingués, que S. M. ait à son service, en a porté des plaintes formelles ; & l'on a déjà annoncé précédemment, qu'il avoit été établi un conseil de guerre, pour juger cette affaire entre M^r. Solano & Don Bernardo de Galvez. Les fiscaux de ce conseil viennent de donner leur avis, dont voici la substance.

« Les fiscaux sont d'avis, que le tout ne four-
niré

nit pas des preuves suffisantes pour infliger aucun châtement, ni donner aucune satisfaction, & qu'il n'y a pas assez de matériaux pour suivre l'affaire en jugement formel, & pour la faire passer par les voix de droit: ils trouvent que dans sa totalité elle est résultée de ressentimens particuliers & d'animosités personnelles, qui ont empêché de s'entendre de bouche, ainsi que d'erreurs dans la manière de saisir l'esprit des ordres du Roi, & d'envisager les pouvoirs réciproques. Par conséquent ils pensent, que, quoique les deux généraux soient reprehensibles dans leur conduite, ils ne sont cependant pas essentiellement coupables. " (a)

M^r. le comte d'Aranda a épousé une demoiselle d'Havré de la maison de Croï, établie en Espagne. Son épouse est en même tems sa niece & son héritière. On assure que ce seigneur fera à Paris au printemps prochain.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 30 Janvier.) Don Joseph Telles de Silva, nommé par S. M. gouverneur & capitaine-général de ses colonies sur le Maragnon, a mis à la voile le 31 du mois dernier avec le bâtiment qui doit le conduire à sa destination.

— On

(a) Il regne dans ce décret un fond de sagesse & d'équité, qui fait honneur aux lumières & à la modération des fiscaux; je crois que si le conseil assemblé à Brest prononçoit à peu près de la même manière touchant l'action du 12 Avril, il ne feroit que présenter le véritable état de la chose.

On éprouve ici depuis quelques jours un tems très-orageux, qui a causé beaucoup de désastres dans nos parages; plusieurs bâtimens ont péri en cherchant un asyle dans ce port; on en compte entr'autres un portugais qui a été brisé contre des rochers; parmi 32 personnes qu'il avoit à bord, il y avoit cinq jeunes filles qui venoient ici pour entrer en religion, dont on n'a pu sauver aucune. Un bâtiment danois a éprouvé le même fort; plusieurs autres, tant nationaux qu'étrangers, ont effuié beaucoup de dommages.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 12 Février.) Son A. S. le duc regnant de Wurtemberg-Stuttgart, est arrivé ici avec sa suite, sous le nom de comte de Schmiedefeld.

La mine d'or découverte dans la paroisse d'Egswold en Norwege, & exploitée jusqu'à présent pour le compte du Roi, va l'être à l'avenir pour celui d'une société à laquelle Sa M. vient d'en faire présent: elle a joint à ce don celui des édifices & bâtimens dépendans de cette mine.

 *Le nombre excessif de tableaux désastreux que présentent toutes les parties de l'Europe nous empêche de continuer la description des malheurs de l'Islande.*

I T A L I E.

ROME (le 14 Février.) Jeudi 29 Janv. après

avoir pris un déjeûné chez S. Em. le cardinal de Bernis, le Roi de Suede est monté en voiture, à la porte du palais de cette Eminence, dirigeant sa route sur Naples. Les fêtes magnifiques qu'on s'est empressé de lui donner dans cette capitale, l'affluence de monde qui accompagnoit ses pas, furent les foibles intreprêtes de l'amour qu'il s'y est concilié & des regrets qu'il y a laissés.

La grande quantité de neige qui est tombée la semaine dernière, cause le retard des couriers, qui sont obligés de s'arrêter à Viterbe, avec plusieurs passagers; il leur seroit impossible de franchir les montagnes, non-obstant six cents ouvriers que le gouvernement a donné ordre d'employer à rendre ces chemins praticables.

On apprend de Milan que le Roi de Sardaigne est attendu dans cette ville, & que S. M. prendra son logement chez S. E. M^r. Durini. Sans doute qu'il s'agit d'une entrevue avec S. M. I. — Le Pape paroît extrêmement satisfait des entretiens qu'il a eus avec l'Empereur, & l'on ne doute pas qu'effectivement on n'y ait arrangé plusieurs articles d'une maniere agréable à Sa Sainteté.

NAPLES (le 3 Février.) Vendredi 30 du mois dernier LL. MM. sont revenues au palais de cette résidence; & la nuit de ce jour au 31, le Roi de Suede sous le nom de Comte de Haga arriva avec toute sa suite dans cette capitale, où il descendit à l'hôtel royal. Le lendemain matin S. M. Suédoise se porta auprès de nos augustes Souverains qui l'accueillirent

cueillirent avec une cordialité marquée, & la plus grande distinction.

Le 29 Janvier, le prince de Lichtenstein est parti, après avoir fait ici un séjour de plus de trois mois.

Les tremblemens de terre continuent à ravager nos provinces; près de Palerme, les eaux de la mer ont inondé plus de six milles de terrain. Plusieurs magasins remplis de marchandises ont été ruinés. Le bruit court, qu'après une violente secouffe de tremblement de terre, presque toute la ville de Catane a été couverte par les eaux de la mer. — Un vent d'Est pouffant avec violence les eaux du golfe de Venise, la mer s'est jettée sur les campagnes de Catanzaro, & la pluie, la neige, un ouragan terrible secondant sa fureur, une grande quantité de bestiaux ont été détruits. La côte voisine du Cap Pechino a été également dévastée.

MILAN (le 10 Février.) Nous avons la satisfaction d'apprendre que les difficultés survenues entre S. S. & S. M. l'Empereur, au sujet de notre archevêque, sont applanies par un entretien de S. S. avec S. M. I. L'Empereur conférera tous les bénéfices, abbayes & évêchés de ses Etats, & leurs expéditions se feront à Rome. Notre archevêque est dispensé de venir se faire sacrer dans cette métropole. — On écrit de Gênes, qu'il est mort dernièrement à Sampierdarena, un particulier riche de 200,000 liv. qui n'ayant point d'enfans, a laissé sa veuve usufructière de ses biens, en instituant le couvent de Coronata

son héritier universel. La veuve a suivi de près son mari au tombeau, & les religieux étoient en droit de réunir l'usufruit à la propriété; mais le supérieur, instruit que le défunt laissoit des neveux indigens nés d'une de ses sœurs qui étoit pauvre, a cru devoir ne point accepter ce riche héritage: il en a fait la renonciation entre les mains d'un notaire public, & il a écrit à Rome pour obtenir l'approbation du Saint-Siège, sans laquelle elle ne seroit pas valable. Cet acte de désintéressement & de délicatesse n'a besoin que d'être présenté, & porte avec lui son éloge; il seroit bien difficile d'en trouver de cette nature chez ceux qui déclament sans cesse contre la prétendue cupidité & les possessions des religieux.

A L L E M A G N E.

V I E N N E (le 15 Février.) S'il en faut croire plusieurs lettres particulières, l'Empereur ne fera de retour que vers la fin du mois prochain. — Les régimens François Toscane & Prince Albert ont eu ordre, dit-on, de rentrer dans leurs anciens quartiers en Bohême. — En conséquence des dépêches reçues de S. M, le conseil de guerre doit enjoindre aux troupes réunies en Hongrie de se séparer incessamment & de retourner aux postes qu'elles ont occupés ci-devant: toutes ces dispositions, ajoutent nos politiques, n'annoncent rien moins qu'une rupture pour le printems prochain.

Une

Une partie des bagages du Roi de Suede vient d'arriver au fauxbourg de Wieden. On continue de meubler magnifiquement le palais impérial à Vienne ainsi que celui de Schœnbrunn. — Les habitans de cette capitale & surtout des fauxbourgs font dans de grandes alarmes au sujet de la débacle, qui ne peut pas tarder. On prend toutes les précautions possibles pour prévenir les malheurs. — A Berchtoldsgaden & dans plusieurs autres endroits de l'archevêché de Salzbourg on vient de ressentir un violent tremblement de terre.

C'est prématurément que des lettres de Berlin ont annoncé la mort du directeur Acharde; ce qu'il y a de certain c'est qu'il a été dangereusement malade, & que cette maladie a été l'effet de l'air inflammable; on compte aujourd'hui qu'il pourra se rétablir.

Extrait d'une lettre de Bonn du 23 Fevrier.

Jeudi matin des chariots pesamment chargés traversoient encore le Rhin sur le plancher de glace qui le recouroit; un coup de canon annonça vers dix heures que ces glaces paroïssent se rompre. Un quart-d'heure après le fleuve devint de nouveau immobile & ses eaux débordèrent en même tems avec une étonnante rapidité. Le tocsin des cloches de St. Remy répandit généralement l'alarme; on accourut dans les églises & l'on fit une procession qui offroit le spectacle touchant de nos citoyens abatus de frateur pour le danger qui nous menaçoit, priant avec ferveur le Tout-Puissant de le détourner de nous & de nos voisins. Cette procession édifiante passa au dessous des fenêtres de la grande galerie de la résidence électorate, où notre Souverain la vit défilér & reçut la bénédiction du St. Sacrement.

Vers le soir les eaux se gonglerent de façon

que toutes nos rües basses furent inondées. Quelques maisons & une partie des murs de la ville furent renversés par les glaces. Le vendredi vers 6 heures du matin, 4 coups de canon annonçerent que les glaces se détachoiert entièrement ; les eaux baissèrent & les rives se couvrirent de rochers glacées d'une hauteur prodigieuse. Les villages de Beul, Rudekoven, Lemprük & Rheindörff furent ensevelis sous les eaux & leurs habitans s'enfuirent sans vêtements.

La baisse subite des eaux nous fit espérer que les lieux voisins seroient alors aussi que nous sauvés du danger, mais nous avons appris que les eaux s'étant fait une ouverture au village d'Urfel près de Widdich, avoient inondé toutes les campagnes jusqu'à Keldenich près de Brühl. Un grand nombre de bestiaux furent submergés dans ce village. Les eaux s'étendirent jusqu'à Bornheim à une hauteur incroyable & baissèrent heureusement de nouveau vers le soir.

Extrait du Nouvelliste d'Allemagne, du
1 Mars.

Un affreux désastre a interrompu la distribution de notre dernière feuille. Les eaux du Rhin, qui en peu de minutes éprouverent un gonflement prodigieux, les monceaux de glaces qu'elles entraînoient & les gros bateaux que la violence de ce torrent avoit détachés du port de Cologne, vinrent fondre sur le groupe de maisons où l'imprimerie de cette gazette étoit située. A peine maintenant distingue-t-on les traces de leur existence; un nouveau bras du fleuve s'est ouvert une route au milieu d'elles... Mais ne cherchons point à détourner les regards de nos lecteurs de malheurs bien plus touchans que celui qui nous a frappé ; montrons-leur la ville de
Deutz,

Dentz ; enſevelie ſous les eaux depuis le vendredi matin juſqu'au ſamedi à midi ; ſes malheureux habitans réfugiés dans les parties hautes de leurs maiſons , tendant les bras au Ciel pour implorer du ſecours qu'aucun humain ne pouvoit leur porter , ne voiant d'autre alternative que celle de périr par les eaux ou par la faim... Offrons à la compaſſion des êtres ſenſibles qui cherchent dans ce funeſte ſpectacle non un amuſement criminel , mais des occasions d'exercer leur bienſaiſance , des familles entières qui ſur les bords du Rhin , dans cet électorat , dans la ville de Cologne , à Mulheim & peut-être à une diſtance conſidérable , ſe trouvant privées d'aſyle , de vêtemens , de reſſources & qui déplorent des pertes auxquelles celles-là ne ſont pas comparables , celle d'un époux , d'un pere , d'enſans chéris qui ont été engloutis dans les eaux... On dit que les habitans d'un village entier à deux lieues de cette ville , ſurpris par cette inondation ſubite , ont péri en grande partie. Nous réſervons pour un tems plus favorable , ſi jamais l'impreſſion d'un tel déſaſtre peut ſ'affoiblir , les détails que nos lecteurs ſont en droit d'exiger de nous ſur ce funeſte événement. Un tel tableau ne peut être rendu qu'avec les mêmes couleurs qui convenoient à celui des calamités de la Sicile & de la Calabre.

Copie d'une lettre de Cologne , le 1 Mars.

« Nous voici enfin délivrés du fléau le plus redoutable dont cette ville ait jamais été menacée ; des glaçons entaſſés à une hauteur

énorme, les murs & les maisons qui devoient nous servir de rempart, s'écroulant successivement, les eaux inondant nos deux marchés & les rues d'alentour; tout nous annonçoit le moment terrible d'une destruction générale, lorsque le Ciel daigna exaucer nos prières. Avant-hier vers les 11 heures du matin, de nouvelles glaces survenues parvinrent à rompre la digue qui s'en étoit formée devant notre port; ce passage ouvert, les eaux se retirèrent avec tant de précipitation, qu'en moins de deux heures, on pouvoit rentrer dans des maisons qui avoient été inondées jusqu'au 2^e. étage; cette retraite subite n'empêche pourtant pas, que les dégâts causés ne soient immenses.

En voici quelques détails: le 27 Février à 5 heures du matin, notre fleuve qui avoit été pris pendant 47 jours de suite, parut annoncer une débacle prochaine; la masse ébranlée descendit peu après, en entraînant deux grues & la partie supérieure de notre brisè-glace; ce mouvement ne dura que très-peu. Vers les 7 heures, la glace poussée par la violence des torrens, se rompit de nouveau avec un fracas épouvantable; au même instant une grande partie des murs qui bordent le Rhin, se trouva renversée, plusieurs maisons s'écroulèrent, le pont volant & nombre de bateaux furent arrachés de leurs ancrés, & les eaux haussèrent au point qu'en moins d'un quart-d'heure, les rues les moins élevées furent toutes inondées; les habitans n'eurent pas le tems de sortir par les portes, il fallut descendre par les fenêtres; les uns grimperent par-dessus les toits de leurs voisins pour chercher quelque issue, les autres, qui forment le plus grand nombre, durent rester exposés à tout ce qu'une pareille situation peut avoir de plus affreux, en attendant qu'on eût ramassé quelques chaloupes pour voler à leur secours.

Il s'en faut bien que la rivière soit rentrée dans son lit ordinaire, elle occupe encore une partie de cette ville, les eaux roulent des glaçons énormes à travers des plaines

qui ont plus de trois lieues de large; à voir l'impétuosité de ces torrens, on craint fort qu'ils n'emportent tout ce qui se trouvera sur leur passage. »

LIEGE (le 2 Mars.) Jamais peut-être notre cité n'a éprouvé d'une façon plus sensible le secours de la Providence, que dans les circonstances alarmantes de l'hiver rigoureux qui, heureusement, touche à sa fin. L'amas prodigieux de glaçons, le débordement de la Meuse qui devoit être la suite naturelle du débâclement, menaçoient une grande partie de la ville & des environs d'une ruine totale. Tous les efforts, que les précautions humaines pouvoient opposer au danger, auroient été inutiles ou insuffisans: grâces au Ciel! ce danger est disparu, sans aucun des malheurs qui paroissent immanquables. La Meuse s'est dégelée une lieue au dessus de Liege, & les glaces se sont détachées, mais avec une tranquillité miraculeuse & comme si des ouvriers les avoient rompues avec précaution pour les faire écouler. Ainsi l'on a vu une masse énorme partir sans fracas tant au dessous qu'au dessus de la ville. La crue des eaux qui a suivi la débacle, & qui ainsi que les glaces a fait des ravages inouis dans presque toute la partie septentrionale de l'Europe, n'a également causé aucun dégât (a). Pour remercier la Providence d'une faveur si

(a) Passage remarquable dans les *Disc. sur div. suj.* t. I. p. 236.

signalée on a chanté dans toutes les églises une Messe solemnelle en action de graces.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (*le 4 Mars.*) On a publié la déclaration suivante de S. M. Imp.

« S. M. étant informée qu'il existe dans plusieurs endroits des dispositions qui restreignent & fixent le nombre d'ouvriers, que les maîtres reçus dans quelque corps de métier peuvent emploïer; & voulant faire cesser une entrave aussi préjudiciable à l'industrie, que contraire à la liberté civile, elle a, de l'avis de son conseil privé, & à la délibération des Sér. Gouverneurs-généraux des Pais-bas, révoqué & aboli, révoque & abolit toutes ordonnances, réglemens, statuts & dispositions quelconques de cette nature; déclare S. M. en conséquence qu'il est & sera toujours libre à tous maîtres, reçus dans quelque métier ou corps d'artisans, d'affumer, emploïer & occuper tel nombre d'ouvriers qu'ils voudront & trouveront convenir; interdisant S. M. à tous magistrats municipaux, à tous tribunaux de justice, à tous officiers de police, & à tous autres que ce puisse être, de jamais restreindre ou gêner cette liberté en maniere quelconque, ou de souffrir qu'on y porte atteinte, sous tel prétexte que ce soit; leur ordonnant au contraire d'être constamment attentifs à écarter tout ce qui pourra être préjudiciable à la liberté publique, & de porter à la connoissance du gouvernement les abus qu'ils y trouveront nuisibles. Mande & ordonne S. M. à tous ceux qu'il peut appartenir de se régler & conformer selon ce. Fait à Bruxelles sous le cachet secret de S. M. le 9 Février 1784. »

(*Signé*)

De Reul.

La cherté des vivres & sur-tout du poisson,

occasionnée par la rigueur de ce long hiver, a obligé par-tout les évêques à déroger à la sévérité du jeûne pendant le carême. Mais pour empêcher qu'on n'abuse de cette indulgence, quelques-uns ont défendu sous *péché grief* le poisson aux jours qu'on auroit mangé gras (a). Le cardinal archevêque de Malines

(a) Depuis quelque tems j'ai vu dans plusieurs mandemens cette réserve autrefois inconnue. J'ai cru d'abord qu'il s'agissoit du même repas, dont conformément à la bulle de Benoît XIV & à la raison, on proscrivoit les *ambigus*, fruits du luxe & de la gourmandise; mais j'ai sçu ensuite qu'il s'agissoit de la collation. On m'assure que cette nouvelle réserve a été provoquée par l'abus de donner de grands soupers en poissons; mais un abus suffit-il pour interdire des choses plus autorisées par leur nature, par l'usage constant de l'Eglise, par le sentiment unanime des théologiens, que celles qu'on leur substitue? Il est reconnu que le poisson en tout tems & dans tous les pais chrétiens a toujours passé pour un aliment de jeûne & de carême; que le beurre, le fromage, le lait, les œufs, ont été pros crits, qu'on n'en a fait & qu'on n'en fait encore usage que par une dispense expresse. Il est d'ailleurs de fait qu'on ne se contente pas de manger du pain sec à la collation, & que vu l'usage d'y joindre quelque chose, on y joint (dès que le poisson est exclu) du beurre, du fromage, matieres essenciellement anti-quadragésimales. De maniere que celui qui consultant la nature des alimens permis & défendus par leur nature & leur qualité ecclésiastique (si je puis parler de la sorte) mangeroit un goujon à l'huile, ou un morceau de hareng-pec, feroit un *péché grief*; tandis que celui qui contre les idées de l'ancienne Eglise & même de l'Eglise d'aujourd'hui (touchant

cédant à la nécessité particulière de son diocèse a permis également qu'on se relâchât de l'ancienne austérité de l'Eglise. Rien de plus pathétique que le mandement publié par ce prélat à l'entrée du carême. On y peint avec des couleurs fortes & vraies les fléaux divers dont l'Europe a été affligée dans la plupart de ses provinces, & dont jusqu'ici nous avons

chant la nature des mets) mangeroit beurre, fromage, lait &c, feroit parfaitement en ordre. J'avoue que j'ai quelque peine à concevoir cela sous le point de vue où l'envisage sans doute la sagesse de ceux qui régient nos consciences. . . . Un *péché grief* pour ne pas vouloir manger, même avec dispense, des choses essentiellement anti-quadragésimales, & nul reproche pour celui qui profite de cette dispense, afin de ne pas manger des choses qui de leur nature n'ont pas besoin de dispense! Manger un goujon à l'huile peut-ce être un *péché grief*? Les ministres de l'Eglise ont-ils le pouvoir de faire un *péché grief* de ce qui dans l'esprit de l'Eglise n'a jamais été qu'une privation raisonnable & canonique? Est-il de la prudence, de l'édification, de la charitable disposition du pouvoir spirituel, d'ajouter des *péchés griefs* dans une matière où hélas! la prévarication générale a presque anéanti la loi; de mettre des exceptions & des réserves qui ne peuvent gêner que les âmes chrétiennes, attachées à la foi & à la discipline de l'Eglise, sans rien changer dans les dispositions des autres? Voilà des questions que les lumières & le zèle de nos pasteurs ont sans doute discutées avec le sang froid de la réflexion, & qu'il faut tenir décidées plus sûrement par les réglemens qu'ils nous proposent, que par tous nos raisonnemens.

été heureusement exempts ; en même tems qu'on nous fait sentir que le passé des autres pourroit bien être notre avenir. Nous n'en rapporterons que le passage suivant. “ *Si l'Eglise, saisie tout-à-coup d'un esprit de prophétie, nous chargeoit de vous annoncer de sa part d'un ton menaçant, comme autrefois Jonas aux Ninivites, que dans quarante jours (à moins qu'une prompte pénitence ne désarme le bras tout-puissant du Dieu des vengeances levé déjà) vos villes & vos campagnes seroient renversées & détruites ; châtement terrible, dont nous avons des exemples récents, & que l'irréligion & la corruption des mœurs, qui regne parmi nous, semblent provoquer tous les jours avec arrogance ; si l'Eglise nous chargeoit de vous faire une si funeste prédiction, & qu'en même tems la terre tremblante par des secousses réitérées vous en fit appréhender l'accomplissement ; ah ! vous en seriez sans doute consternés, saisis de crainte & de frayeur ; les larmes couleroit abondamment de vos yeux, vos têtes se couvroient de cendres, le sac & le cilice deviendroient vos vêtemens, le terreur s'empareroit de vos esprits, les crimes seroient arrêtés, toute joie profane cesseroit, vos spectacles seroient interrompus, la volupté n'auroit plus d'attraits, l'orgueil, l'intérêt, la vanité, l'injustice plus d'appas : on n'entendrait par-tout que des voix lugubres & lamentables, qui s'éleveroient de tout côté vers le Ciel pour le fléchir ; on ne verroit que des coupables humiliés & tremblans*

implorer la miséricorde d'un Dieu irrité, conjurer sa clémence, & prendre, comme les habitans de Ninive, leur recours à la pénitence, pour détourner par leurs larmes & leur repentir l'effroyable fléau qui leur pendroit sur la tête. „

Extrait d'une lettre de Louvain, du 28 Février.

Il est impossible de tracer un tableau assez frappant de la situation affligeante dans laquelle notre ville a été plongée dans la nuit du 23 au 24 de ce mois. La veille, on s'applaudissoit de ce que le dégel étant survenu sans pluie, sembloit promettre qu'il n'y avoit aucun danger à craindre : cette sécurité, occasionnée par l'ignorance où l'on étoit ici des pluies abondantes qui étoient tombées ailleurs, & qui accélérèrent la fonte des neiges ; cette sécurité, dis-je, changea bientôt en alarmes, quand, le 23 vers 10 heures du soir, on s'aperçut de la crue précipitée de la rivière ; vers une heure après minuit, les rues de la partie basse de la ville présentoient autant de torrens, qui, roulant avec une impétuosité incroyable, renversoient tout ce qui s'opposoit à la rapidité de leur cours. Ceux de la classe la plus indigente des habitans de ces quartiers, surpris dans leurs grabats, furent obligés de les quitter précipitamment pour se réfugier dans les greniers, à moitié nus, sans nourriture, & plusieurs poursuivis jusques dans leurs tristes retraites par les flots, excitoient la pitié par leurs lamentations. On auroit à se reprocher si l'on passoit sous silence la vigilance, l'activité des pasteurs de notre ville, à faire passer des secours par-tout où ils étoient nécessaires, & sur-tout le courage digne d'admiration de Mr. van Cauwenberg, curé de la paroisse de St. Jacques, dont le zèle infatigable s'est fait remarquer dans cette circonstance, en se transportant lui-même, du matin au soir, sur un frêle canot, dans les endroits les plus périlleux, pour porter la subsistance aux uns & arracher des familles entières à la mort qu'elles

n'auroient pu éviter, pour peu que les eaux eussent augmenté ; de tous côtés on entendoit les cloches des communautés inondées appeler du secours : on a été obligé de transporter une chaloupe au grand beuginage pour en sauver ces bonnes filles, dont plusieurs étoient en danger ; on est parvenu à les retirer toutes, mais non sans peines ni sans courir de grands risques ; on ne peut penser sans douleur à la situation critique où se sont trouvées les religieuses du Grand-Hôpital, qui est divisé par la Dile ; l'impétuosité des flots ayant renversé une muraille sur le derrière de ce bâtiment, ouvrit un passage aux eaux, qui entrèrent dans le couvent, non-seulement par cet endroit & par la rue, mais elles se firent encore jour au travers de la voûte de la grande salle des malades, où elles bouillonoient en plusieurs endroits. Le pasteur, le sous-pasteur, ces charitables sœurs, enfin toute la maison abandonnerent tout pour s'occuper du soin de transporter ces malheureux sur les étages les plus élevés ; ce qui s'est fait avec tant d'ordre & de précaution, qu'aucun malade ni blessé n'en a souffert la moindre chose. Aujourd'hui, que les eaux, après 36 heures d'inondation, se sont assez retirées pour pouvoir passer par la plupart des rues, un autre spectacle, aussi affligeant que celui des deux jours précédens étoit effrayant, s'offre à nos yeux. Non, rien de plus désolant que de voir le dégât causé chez nos commerçans, dans les magasins, & principalement dans les entrepôts ; c'est dans celui qui est à droite du bassin du canal que l'inondation a fait les plus grands ravages, malgré tous les soins & toute l'activité que l'on a employés pour sauver tout ce qui a été possible ; la plus grande partie de ce qui n'a pu être transporté sur les greniers, a été submergée. Dans celui qui est situé à la gauche tout a été sauvé, excepté quelques ballots de laine qui sont tombés dans le canal par l'éroulement d'un pignon de ce bâtiment, qui par sa chute occasionna celle d'une partie de la maison d'un commerçant. De trois salines que nous avons ici, aucune n'a échappé un grain de sel ; perte

que l'on fait monter à plus de 20,000 florins ; une partie de nos brasseurs fait aussi des pertes considérables, tant par l'immense quantité de bière écoulée ou entraînée en tonneaux par les eaux, que par le renversement de leurs chaudières, cuves & autres ustensiles ; on ne finiroit pas, si l'on vouloit faire le récit des pertes causées par ce désastre. Le capitaine d'un navire chargé de cloux s'est vu en grand danger de couler bas dans le bassin ; les câbles aiant été rompus par la chute rapide des eaux qui se déchargeoient dans le canal par deux côtés différens ; ce capitaine a dû manœuvrer pendant 5 heures avant de pouvoir s'amarrer. Par-tout où l'on porte les yeux, on ne voit que ravages : le couvent des Récollets hibernois a souffert considérablement & a perdu sa bière, le bois, ses bestiaux &c. Les Dominicains flamands, ainsi que différens bourgeois, particulièrement dans l'Isle, qui comprend la maison de ces PP, ont aussi souffert & perdu plusieurs bêtes à cornes. Les pavés des églises de Ste. Gertrude, des Recollets & Dominicains flamands sont tous bouleversés, les rues depavées entièrement, presque tous les ponts découverts jusqu'à la voûte, quantité de fortes murailles renversées & de maisons endommagées ; telle est la foible esquisse de l'affligeante situation où cette ville s'est trouvée. On calcule que cette inondation peut avoir causé pour environ un million de florins de dommages. On croit qu'une seule femme a été noyée.

LA HAYE (le 29 Février.) Loin de paroître tendre vers un accommodement, les affaires en cette république deviennent de jour en jour plus épineuses ; la fureur des partis est portée au point que dans plusieurs villes il s'éleve des corps armés, ce qui ne présage que des troubles dans la suite. A Rotterdam sur-tout, il vient de se former un corps d'Orange d'environ 1000 hommes, en opposition au corps-franc

qui n'est pas à beaucoup près si nombreux ; dans plusieurs autres places les mêmes précautions ont lieu entre bourgeois & habitans. Fasse le Ciel que le sang des deux partis ne coule pas , à la honte de ce siècle d'humanité.

Un des principaux articles qui fixe l'attention des politiques de ce pays, c'est la nouvelle difficulté qui s'éleve entre le Prince Statthouder & les provinces , sur la nomination des officiers de pavillon. Ce point délicat touche véritablement les prérogatives du Statthouder ; mais cette affaire n'est pas la seule qui mette le Prince en opposition avec les autres membres de l'union ; il paroît deux nouvelles lettres de S. A. , l'une à la province de Zélande sur la juridiction militaire , & l'autre aux Etats de la province d'Utrecht sur les actes titulaires qui s'accordent aux officiers. Dans la première le Prince s'explique , non dans sa qualité de capitaine-général , mais comme premier noble de Zélande & conséquemment comme membre des Etats de la dite province , & il dit que dans cette qualité il ne peut joindre sa voix à celles des autres membres relativement à la proposition de restreindre la juridiction militaire ; mais revenant ensuite à sa qualité de capitaine-général , il insinue aux dits Etats qu'il pourroit leur suggérer un moyen de terminer cette épineuse affaire au gré de chacun & au bien du pays. Dans la seconde lettre , celle qui est adressée aux Etats d'Utrecht , le Prince Statthouder démontre que loin de devoir être

regardées comme des abus, les concessions d'actes titulaires, sont un encouragement nécessaire pour les officiers, & utiles d'ailleurs pour que les régimens ne se trouvent point sans officiers en chef, ce qui arriveroit souvent sans cette précaution. Dans cette même lettre, S. A. avoue que l'on pourroit ou devroit empêcher par la suite les ventes de compagnies & autres charges militaires; mais qu'alors il faudroit assigner un fonds pour former des pensions aux officiers âgés, infirmes &c. Le Prince termine en disant qu'il est convaincu qu'il n'est jamais entré dans l'intention des dits Etats de lui disputer ou empêcher la nomination aux places vacantes de toutes charges militaires, aucune exceptée, suivant la lettre expresse du réglement de 1574.

Nous avons parlé d'une nouvelle plainte portée par le gouvernement des Pais-bas sur une violation de territoire, ce rapport se confirme par le mémoire suivant.

Il résulte des dépositions données sous serment, que quatre soldats hollandois qui, suivant le dire de l'un d'eux, sont du régiment de Nostitz, ont passé le 7 de ce mois à Santvliet, avec 5 recrues, allant au Sas de Gand; que le nommé Legat, soldat & recruteur au service de Sa Majesté, en station à Santvliet, s'étant approché, & se trouvant même au milieu d'eux, leur aiant de plus décliné sa qualité, leur a déclaré qu'il les arrêtoit tous au nom de Sa Majesté; que sur cela ils ont pris la fuite; que néanmoins le soldat recruteur est parvenu à saisir une des recrues par le collet, mais que sur cette saisie, ils font tous revenus, & l'ont enlevée de force des mains

du recruteur autrichien ; qu'ils ont pris ensuite tous la fuite sans qu'on ait eu le moyen de les atteindre.

Ces circonstances présentent une nouvelle violation du territoire de l'Empereur, & le Gouvernement-général ne peut se dispenser de demander & d'infliger sur une satisfaction également prompte & complète.

Il est fâcheux autant que désagréable pour le Gouvernement d'avoir à se plaindre dans un moment où l'on a conçu des espérances d'une conciliation générale, & plus encore de trouver dans la conduite même des subalternes de la république une fuite soutenue de principes d'offense & de mépris pour le territoire de l'Empereur & pour des ordonnances renouvelées à tant de reprises, connues & rappelées dans tant d'occasions & dans tant de mémoires ; mais il a d'autant plus lieu de se promettre & d'attendre que la violation sera aussitôt complètement réparée que dénoncée, qu'indépendamment des sentimens dont, dans les circonstances présentes L. H. P. ont réitéré les assurances à Sa Majesté, il s'agit d'un fait tout récent, très-aisé à vérifier sur le champ, & que si des faits de cette nature, précédés de tant d'autres du même genre, n'étoient pas réparés d'abord, conformément à ce que demande la dignité de l'Empereur, l'on ne pourroit se dispenser de ce côté de prendre des mesures plus efficaces, & de renforcer entre autres, d'une manière qui désigneroit expressément les soldats & bas-officiers de la république, la sévérité & les peines que les ordonnances comminent.

Le Gouvernement est dans la confiance que la sagesse de L. H. P. saura prévenir par une satisfaction prompte & éclatante la nécessité des mesures auxquelles le Gouvernement se verroit forcé ; le fait qui donne lieu à la réclamation que contient le présent mémoire, étant d'autant plus frappant & d'autant plus remarquable qu'il ne seroit & n'auroit pu arriver, si l'on avoit transmis, comme le Gouvernement a même eu la complaisance de l'in-

finuer

finuer plus d'une fois, aux commandans des régimens hollandois & à leurs subalternes, l'ordre de respecter une bonne fois le territoire de Sa Majesté.

Quoiqu'il en puisse être, il s'agit d'une insulte commise avec connoissance de cause à la Souveraineté de Sa Majesté, & à l'égard de laquelle le prétexte d'ignorance ne sauroit subsister; Mr. le baron de Hop est requis en conséquence de porter au plutôt le présent mémoire à la connoissance de ses maîtres, à l'effet de procurer là-dessus une réponse satisfaisante que le Gouvernement attend avec l'empressement qu'il doit à la dignité de Sa Majesté.

Résolution de Leurs Hautes Puissances en
réponse à ce mémoire.

Qu'il sera écrit & ordonné à Mr. Hop, ministre-plénipotentiaire de Leurs Hautes Puissances à la cour de Bruxelles, de donner provisionnellement à connoître, en réponse au mémoire du Gouvernement-général des Païs-bas, que L. H. P. ne manqueront point d'ordonner qu'il soit fait en diligence toutes les recherches possibles pour découvrir quels ont été les soldats au service de l'Etat qui se sont rendus coupables le 7 de ce mois, suivant les plaintes faites, de la violation du territoire de S. M. I. Que comme il faudra quelque tems pour éclaircir le fait, & découvrir les véritables personnes, L. H. P. ont non-seulement voulu assurer, en attendant, le Gouvernement-général qu'il sera fait à cet égard toute la diligence possible, mais qu'aussi les contrevenans étant découverts seront punis en toute rigueur. Que L. H. P. ont vu à regret, qu'après avoir donné tant de preuves de vénération & de déférence pour Sa Maj. Imp. & desirant qu'on respecte de leur côté le territoire de l'Empereur, même dans les cas où il pourroit y avoir du doute, il leur soit néanmoins attribué des principes d'offense continuelle & de mépris à l'égard des frontières de Sa Majesté, lesquels principes se manifesteroient même dans

La conduite des officiers subalternes de la république. Que L. H. P. sont absolument éloignées de pareils principes, lesquels ne trouveront jamais place chez elles, & sur-tout dans un arrangement amical & raisonnable à l'égard de tous les objets en litige va s'effectuer; pendant que L. H. P. peuvent assurer le Gouvernement-général, qu'il a été donné des ordres exprès, & qu'il en sera encore ultérieurement expédié, pour faire respecter le territoire de Sa Majesté Impériale & Royale par les bas-officiers & soldats des troupes de l'Etat.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 28 Février.) Le Roi a élevé le chevalier Edmund Affleck, l'un des capitaines qui ont servi avec le plus de réputation en Amérique, au grade de contre-amiral de l'escadre-bleue : Sa Majesté a nommé le lord George-Henri Lenox, frere du duc de Richmond, à la charge de connétable de la tour de Londres; & elle l'a déclaré en même tems membre de son conseil-privé; elle a conféré la place de chef de la monnoie au comte d'Effingham. — Le duc de Rutland, nommé viceroi d'Irlande à la place du lord Northington, a fait ses remerciemens au Roi en cette qualité; mais on assure qu'il ne partira pour son gouvernement que lorsque le ministere sera parfaitement consolidé. Le lord Walsingham l'accompagnera en qualité de vice-trésorier d'Irlande. — Le comte de Chesterfield a pris congé de L. M. & de toute la cour; il doit partir incessamment pour son ambassade à la cour d'Espagne, avec M^r. Stanhope, son secretaire. La

La réconciliation si désirée entre le cabinet & la chambre des communes paroît encore loin de se réaliser. Appuié de la chambre haute, d'une bonne partie des communes, de tous les ministres & du gros de la nation, le parti ministériel est toujours inébranlable. En considérant la situation, où se trouve à présent l'Angleterre, l'on ne sauroit trop s'étonner, comment il est possible, qu'un parti odieux au Roi, odieux à la grande pluralité des pairs, odieux aux commerçans, odieux à la nation presque entière, parvienne néanmoins à donner la loi à tous & à les forcer de se soumettre à ses vues ambitieuses & despotiques. C'est la preuve la plus complète, qu'on puisse avoir d'un vice essentiel dans la représentation parlementaire; vice, que M^r. Pitt a vainement tenté de réformer dans la dernière session. Que M^r. Fox, qui se prétendoit l'homme du peuple, ait réussi aujourd'hui à s'attirer la haine universelle, excepté de ses adhérens en parlement, c'est ce dont l'on ne sauroit douter d'après toutes les circonstances & les rapports les plus impartiaux. Voici ce qu'on en dit dans une feuille publique.

*“ Tout annonce une guerre fort vive entre la chambre des pairs & celle des communes; & si les gens sages de celle-ci n'abandonnent pas le parti de Mr. Fox, on ne sauroit calculer jusqu'où les choses peuvent aller. La haine contre ce dernier est extrême parmi les grands & les commerçans: elle s'étend même jusques chez les personnes, qui par
état*

état ne devoient être d'aucun parti. De ce nombre est Mr. l'ambassadeur de France. Le jour du renvoi de Mr. Fox il illumina sa maison ; ainsi que le firent plusieurs seigneurs. Ainsi il peut se préparer à revenir en France, si jamais Mr. Fox rentre dans le ministère. L'on fait déjà, que cet homme plus audacieux encore qu'ambitieux a dit, qu'il ne travailleroit jamais avec Mr. d'Adhémar. „

Nos fonds se soutiennent beaucoup mieux qu'on ne l'auroit imaginé ; mais on ne peut se dissimuler combien la tournure qu'ont pris les spéculations de commerce est nuisible à l'agriculture. La valeur des fonds de terre est considérablement baissée. La difficulté de vendre les immeubles, les droits à paier à chaque mutation de propriétaire, se joignent à la rareté de la main-d'œuvre, à l'augmentation du prix des journées pour annihiler la culture & la valeur des fonds. (a)

Les théâtres de Drury-Lane & de Covent-Garden après nous avoir donné plusieurs fois le spectacle d'un prétendu ballon aérostatique, qui s'enlevoit avec des cordes dans une de leurs arquinades, appelées pantomines ; ont poussé la plaisanterie jusqu'à nous donner le spectacle réel d'un ballon qui s'élevoit du théâtre & se perdoit dans les toiles : pendant une semaine on a vu chaque jour un globe

(a) Nouvelle preuve de ce qui a été dit sur cette matière 1 Fév. 1784, p. 210 & *autr. ibid.*

aërostatique de dix pieds de diametre, s'élever de cette maniere & amuser nos badauts qui ne le cedent en rien à ceux de Paris : mais un accident arrivé il y a quelques jours à Covent-Garden , a fait disparaître , sans retour , la scene aërostatique : pendant que Pierrot , qui est censé devoir faire un voiage dans la lune , faisoit ses adieux à tout le monde , la corde de son char aiant cassé , le ballon indocile s'élança vers le haut des galeries , où les trapes forment un courant d'air ; & sur ce que l'on cria au théâtre de prendre garde aux chandelles , les femmes effraïées , se persuaderent qu'une explosion étoit à craindre , & qu'elles courroient le plus grand danger : cette crainte auroit en effet occasionné plusieurs accidens à la sortie (tout le monde s'étant déjà levé pour s'enfuir) si l'on n'eût pas réussi à saisir le cordon du ballon de l'une des galeries , ce qui facilita le moïen de le faire descendre sur le théâtre , & dissipa enfin les fraïeurs qu'avoit occasionnées cet incident.

L'esprit de division qui agite actuellement l'Angleterre , semble être devenu contagieux pour la société roïale de Londres. On écrit de cette ville , que pendant que les grands hommes de l'Etat se disputent le ministère , les docteurs & les doctes de cette société se déchirent à belles dents , en se disputant les honneurs de la *chaire*. Le chevalier Banks est appellé despote & hautain par les uns. D'autres parlant encore plus énergiquement , lui disputent jusqu'à ses connoissances , & di-
sent

sent constamment qu'en faisant les obseques du docteur Solander, on a enfoui les talens du président de la société (a). Ce schisme augmente tous les jours & ne peut guere être poussé plus loin sans une séparation.

Les avis de l'Amérique septentrionale portent, qu'il y a toujours de vives discussions dans les nouveaux Etats, que le peuple se souleve par-tout contre l'autorité du congrès & les fortes taxations dont il se trouve obéré. Ces avis ajoutent qu'il y a eu un grand nombre de naufrages le long des côtes de ce continent, & qu'il s'y trouve des bâtimens de toutes les nations européennes.

FRANCE.

VERSAILLES (le 29 Février). Le Roi a nommé à l'évêché de St. Papoul, l'évêque de Gap; à celui de Gap, l'abbé de Vareilles, vicaire-général de Metz; à celui de Nîmes, l'évêque d'Alais; à celui d'Alais, l'abbé de Beauvêt, vicaire-général de Digne; à celui de Digne, l'abbé de Mouchet de Villedieu, vicaire-général de Nevers, maître de l'oratoire de Monseigneur comte d'Artois; à l'abbaye de la Valette, Ordre de Citeaux, diocèse de Tullés, l'abbé de Conceyl, vicaire-général de Bourges; & à celle de la Peyrouse, même

(a) Observations favorables à cette assertion un peu dure, 15 Mars 1783, p. 484. — 1^{er} Août 1778, p. 426. — 15 Sept. 1774, p. 525.

Ordre , dioceſe de Périgueux , l'abbé d'Aymard , grand-chantre & chanoine de l'églife de Paris.

M^r. de Markoff , miniſtre de l'Impératrice de Ruſſie , qui étoit venu ici ſigner les traités de paix entre la France , l'Eſpagne & la Grande-Bretagne , a pris congé du Roi & ſe diſpoſe à partir. Ceux qui deſiroient qu'il y eût un traité de commerce entre la Ruſſie & la France , voïant que , même après la ſignature des traités , M^r. de Markoff reſtoit ici , penſerent qu'il feroit chargé de ce grand ouvrage : mais il n'en a pas été queſtion ; & nous reſterons peut-être longtems dans la même ſituation & ſur la même réſerve , où nous ſommes avec la Ruſſie depuis le miniſtere de M^r. le duc de Choïſeul. Cependant un traité de commerce auroit été encore plus avantageux pour la Ruſſie que pour nous : elle achete toutes nos denrées de la troiſieme main , tandis que nous ne païons qu'une légère commiſſion aux maiſons établies à Riga pour les bois de conſtruction , les ſuifs & autres productions , que les Hollandois vont chercher pour nous dans les ports de Ruſſie.

M^r. le comte de Narbonne Lara , aïant reconnu parmi la troupe brillante & tumultueuſe du bal de la Reine , le Roi lui-même , qui , ſous le maſque , eſt venu lui dire quelques facéties , a répondu : *J'ai l'honneur de vous connoître , beau maſque , le cœur m'annonce que vous êtes l'auguſte chef des François. — Vous vous trompez je ne ſuis point Roi. — Eh bien ſoyez ce qu'il*

vous plaira , honorez-moi d'une accolade , mais sans tirer à conséquence ; que j'aie le bonheur de dire à ma famille , que j'ai reçu de la bouche royale ce signe de bonté & de paix. Et le masque auguste s'y prêta avec bonté.

PARIS (le 1 Mars.) Le Roi supprime, par un arrêt du conseil du 11 Janvier, le privilege exclusif de la traite des Nègres, dans l'isle de la Gorée & ses dépendances; il a fallu rétablir la liberté la plus illimitée de la navigation marchande sur les côtes d'Afrique, pour assurer quelque succès au commerce interlope des Nègres. Les séveres défenses portées par la Reine de Portugal contre ce trafic inhumain & indignement consacré par l'intérêt, affligent; mais en retour les concessionnaires intéressés & administrateurs ont obtenu pour 9 années, à commencer du 1 Juillet prochain, pour finir en 1793, l'exploitation exclusive de la gomme, qu'on peut cueillir sur les accacias, plantés le long de la riviere du Sénégal & dans les campagnes voisines.

L'ordre des armemens a été suspendu. Les farines emmagasinées dans le port de Brest, sont portées, une partie à l'amunitionnaire des troupes de terre, & le reste dans les marchés de la ville & les lieux voisins. L'armement qu'on prépare, & qui doit être commandé par M^r. le chevalier Bernard de Marigny, sera composé d'un vaisseau de ligne & de trois frégates, lesquels sont destinés pour les côtes d'Afrique, non pour donner la loi aux

Portugais , mais pour porter au Sénégal ce dont a besoin l'établissement qu'on veut y encourager. On sent bien qu'il se fera toujours un commerce interlope de Nègres très-considérable , malgré les plus sévères prohibitions. On va aussi armer cinq vaisseaux de ligne , qui feront voile pour l'Isle-de-France , & qui devant remplacer ceux que Mr. le bailli de Suffren amène , auront pour objet de protéger la navigation marchande dans les échelles de l'Inde. On doit expédier trois ou quatre frégates , pour aller aux Antilles & dans les ports des 13 Etats-unis d'Amérique.

Le concours des acheteurs à la vente de la fameuse bibliothèque du duc de la Vallière ne se ralentit point : les premières éditions , qui se rapprochent de l'origine de l'imprimerie , y sont vendues à des prix excessifs , quoiqu'il y en ait un très-grand nombre. La *Bible latine* , imprimée sur velin à Mayence en 1462 , par Fust & Schoiffer , en 2 volumes *in-folio* , a été adjugée à 4085 livres : *Joannis Balbi de janua summa , quæ vocatur Catholicon : Moguntia 1460 in-folio* , imprimée sur velin , pour 2000 livres. Il est vraisemblable que ce prix auroit été porté beaucoup plus haut , s'il n'y avoit pas eu deux autres exemplaires sur papier de cette même édition. *Virgilii opera , Romæ 1469* a été vendu 4200 livres , quoique ce ne soit qu'un petit *in-folio* de 191 feuillets. Il seroit superflu de citer une multitude d'articles , puisés au dessus de cent pistoles : mais nous ne passerons pas sous silence les *Heures de*

François I, beau manuscrit in-4°. orné de douze superbes miniatures, adjugé à 2012 livres, & le *Bréviaire de Salisbury* pour 5000 livres. Il a pour titre : *Breviarium secundum usum sacrum, sive Ecclesie Salisberiensis &c* : manuscrit sur velin de 712 feuillets in-4°. orné de beaucoup de miniatures d'un fini parfait. Ce bréviaire fut exécuté par les ordres du duc de Bedford, régent de France, lors de l'invasion des Anglois. La mort de ce duc, arrivée à Rouen en 1435, empêcha qu'il ne fût terminé. On y trouve plusieurs notes chronologiques intéressantes sur l'histoire du tems. Aussi ce précieux manuscrit a-t-il été acheté pour la bibliothèque du Roi. La vente des livres rares, dont le catalogue donne 5668 articles, se continuera jusqu'au mois de Mai. Ensuite on donnera le catalogue des autres livres. Il excédera 26000 articles. On ne peut que regretter, qu'une collection aussi rare, aussi étendue, si bien choisie, & d'une si belle condition, ne soit pas conservée dans son intégrité : elle peut au moins servir à rectifier bien des erreurs & des omissions de la *Bibliographie instructive*. Il est à souhaiter, que les gens de Lettres s'occupent de nous en donner une nouvelle édition plus complète & plus correcte. (a)

La

(a) Ce qui contribue à rendre la vente de cette bibliothèque si chère, c'est que des princes étrangers & des amateurs riches ont donné des commissions pour avoir certains livres à quelque prix que ce soit. Le 16 de ce mois,

M^r. Rougeault de la Fosse Hubert vient d'annoncer une découverte qui , si elle se réalise , ne peut qu'être intéressante. On fait que M^r. Freminet au moyen d'une machine qu'il nommoit *hydrostatergatique* avoit réussi à rester longtems au fond de l'eau , à remonter & descendre avec la plus grande rapidité. Dans les épreuves qu'on fit de cette machine à Brest , M^r. Freminet avoit cloué une plaque de plomb à l'endroit qui lui avoit été indiqué sous la quille du vaisseau la Ville de Paris , & fait d'autres opérations auxquelles ne réussiroit pas le plus habile plongeur. M^r. Rougeault promet beaucoup plus.

« J'ai cherché , dit-il , les moyens d'exister
 » dans l'eau , & de voyager sans être soutenu
 » dans les eaux douces & stagnantes. Je
 » crois être arrivé à mon but. La construc-
 » tion de la machine hydrostatique dont je
 » m'occupe actuellement n'est pas fort com-
 » pliquée ; le succès en est certain. On
 » pourroit même avec elle faire des voyages
 » de long cours dans les eaux au fond des
 » mers. Peut-être m'objeçtera-t-on que les
 » poissons voraces , & ceux à qui la nature
 » a donné des armes offensives , tels que le
 » requin , la scie , l'espadon , le genre des

mois , la vente avoit déjà produit 200,000 liv. en trente vacations ; & il doit y en avoir quatre-vingt-dix. On croit qu'elle rendra près de 500,000 livres ; & les livres qui composent cette bibliothèque , n'avoient peut-être pas coûté la moitié à Mr. le duc de la Vallière.

„ cétacées en un mot, ne verront point avec
„ plaisir que les mortels veuillent leur dis-
„ puter un élément dans lequel ils sont nés,
„ & dont ils se sont regardés jusqu'à présent
„ comme les souverains. Cette objection se
„ résout d'elle-même, puisque, avec ma
„ machine hydrostatique, on pourra exister
„ dans les mers sans avoir rien à craindre de
„ leurs armes. Je dis plus, j'existerai même
„ avec une parfaite sécurité dans les eaux
„ du Nil, du Sénégal, infestées de crocodi-
„ les; quoique cet amphibie ait une antipa-
„ thie naturelle pour l'espèce humaine. On
„ pourra par ce moyen sauver jusqu'au plus
„ petit ballot de marchandises d'un vaisseau
„ submergé, même dans les eaux profondes;
„ on peut encore s'en servir pour asseoir les
„ jettées d'un port, visiter l'intérieur des
„ canaux, les écluses. Elle sera de la plus
„ grande utilité pour la pêche des huitres
„ perlières, non-seulement dans le golfe per-
„ sique, mais dans les autres mers où elles
„ se trouvent; pour la pêche des huitres
„ communes, du corail, pour lever la carte
„ entière des mers, diriger sûrement un vais-
„ seau, lui faire éviter les rochers contre
„ lesquels il pourroit échouer. Elle peut être
„ également utile pour les fossés infectés de
„ méphitisme, pour exploiter les mines sans
„ rien craindre du plomb. Les machines de
„ Mrs. Wright & Coxe, laissant les membres
„ exposés à la pression des eaux, les mettent
„ hors d'état d'agir librement dans ce fluide.
„ Je compte faire des essais avec ma machine

„ pendant quelques mois ; mais avant , je la
 „ communiquerai à l'académie ; son juge-
 „ ment me décidera plus volontiers , & l'eau ,
 „ cet élément si fertile en naufrage , si ter-
 „ rible , ne sera plus regardé du même œil ,
 „ & pourra même nous procurer des amuse-
 „ mens inconnus jusqu'au siècle où nous vi-
 „ vons „ En attendant le jugement de l'ex-
 „ périence qui est le seul décisif en ces sortes
 de choses , on ne doute pas que de cette
 découverte , comme des autres dont on amuse
 le public depuis quelque tems , il n'y ait
 beaucoup à rabattre &c.

On écrit de Bordeaux , en date du 21 Fé-
 vrier , qu'une société nombreuse , voulant
 donner plusieurs bals brillans , & se procurer
 le spectacle de l'enlèvement d'un globe aérien
 prêt à être lancé par le sieur Cezalet , avoit
 déposé la somme de ses souscriptions entre
 les mains d'un nommé Magnoine , qui aiant
 reçu le montant d'environ 10 mille livres ,
 avoit pris la fuite , laissant les Bordelois stupé-
 faits dans l'attente de leur aërostate & de
 leurs orgies nocturnes. On a couru après le
 filou fugitif , mais sans succès. C'est la deuxi-
 me fois que ces bonnes gens sont dupes du
 balon *. On peut bien dire de la génération
 actuelle : *auras & inania captat.*

* 1 Janv.
 p. 74.

Parmi les relations des voyages aërostatiques ,
 ou si l'on veut , parmi les imaginations que
 cette invention a fait éclore , la suivante est
 une des plus curieuses. “ Le docteur Prés ,
 „ frere d'un curé d'Auvergne , après avoir
 „ fait diverses expériences sur les ballons

„ aërostatiques, monta lui-même dans la ga-
„ lerie d'un de ces ballons, le 29. Novembre
„ dernier. Il fit dresser préalablement à Iffoir
„ un procès-verbal qui constatoit l'heure, le
„ jour & le lieu de son départ. Ses provi-
„ sions de bouche furent embarquées avec
„ lui; il annonça qu'il alloit faire un voïa-
„ ge qui lui feroit autant d'honneur que l'in-
„ vention des machines aërostatiques en fait
„ à Mrs. Montgolfier: ensuite il s'éleva &
„ fut perdu de vue en peu de minutes. Au
„ bout de deux jours il n'étoit pas encore
„ revenu; tous ses amis étoient dans la con-
„ sternation; enfin le 4 Décembre on eut
„ de ses nouvelles par un exprès venu du
„ Puy en Velai, & on apprit qu'il étoit
„ descendu sur la montagne de Vezin: il
„ prioit les témoins de son départ, de l'être
„ aussi de son arrivée. Les curieux s'étant
„ rendus à son invitation, il leur tint ce lan-
„ gage vraiment admirable: *Je viens de Pe-*
„ *kin...* On le crut fou. Voici, ajouta-t-il,
„ trois procès-verbaux qui constatent le fait,
„ l'un est signé de deux François, le second
„ de trois Anglois, & le troisième de cinq
„ Mandarins. Mon voïage auroit été plus
„ court de 24 heures; mais on employa une
„ journée entière à la cour de Pekin, pour
„ faire venir des Européens qui pussent m'en-
„ tendre: plus il parloit, plus les physiciens
„ étoient étonnés; enfin il leur expliqua sa
„ méthode. Elle consiste simplement à s'éle-
„ ver au dessus de l'atmosphère de notre pla-
„ nete qui tourne avec elle: tandis qu'il par-
„ „ venoit

» venoit à cette hauteur, il calcula la rota-
 » tion du globe; & lorsqu'il vit qu'il devoit
 » se trouver sur la Chine, il se laissa aller.
 » Au retour, même cérémonie; mais sa pen-
 » dule ayant éprouvé quelque altération, son
 » calcul s'en ressentit; & au lieu de descendre
 » à Issoir, comme il se l'étoit proposé, il
 » descendit au Mont-Vezin, l'erreur n'est
 » pas immense, &c. », (a)

M^r. Linguet, peut-être un peu dégoûté de ses *Annales*, & découragé par la chute rapide qu'elles éprouvent, vient de proposer par souscription une édition des *Ouvres* de Voltaire, d'où il aura retranché, dit-il, tout ce qui offense la religion, les mœurs, la décence & la raison; bien des gens se défient de la sévérité de sa censure; d'autant plus qu'on propose ailleurs un triage de ses propres œuvres, d'où l'on retrancheroit non-seulement l'*Essai sur le monachisme*, mais une infinité d'inconséquences d'un genre moins saillant mais également propres à prévenir contre une députation proposée par un homme qui en a besoin lui-même. (b)

(a) Il faut convenir que parmi toutes les preuves alléguées en faveur du système de Copernic, il ne s'en trouve aucune de cette force. Celle-là est vraiment peremptoire, & je rétracte en sa considération tout ce que j'ai dit dans le troisième entretien des *Observ. philos.*

(b) Nous avons déjà ce triage tout fait par * 1. Fév. Mr. Felicé *; & quoiqu'il soit très-possible que le savant professeur n'ait point poussé assez loin la sévérité du choix, il est naturel de lui

15. Mars 1784.

477

Extrait de la gazette des Pays-bas (n^o. XVII), de celle de Cologne & de plusieurs autres, art. de Paris. " S'il faut en croire les
,, lettres de Neuchatel en Suisse, & le bruit
,, général de cette capitale, l'abbé Raynai
,, vient de se marier & de prendre un établis-
,, sement dans cette république ! Si cet égare-
,, ment scandaleux est vrai, il paroitra plus
,, propre à confondre le philosophisme aux yeux
,, de la religion, de la raison & de la pro-
,, bité, qu'à donner une arme nouvelle aux
,, prétendus philosophes. Les mêmes lettres
,, ajoutent que, décreté de prise de corps,
,, M^r. Mercier auteur du tableau de Paris,
,, vient de mourir dans les bras du nouveau
,, marié. ,, (a)

Les eaux de la Seine sont prodigieusement gonflées. Depuis l'année 1769 on ne les a point vues aussi hautes. On attend avec inquiétude les nouvelles de la Normandie sur les désastres que l'inondation peut y avoir causés. Le débordement de la Loire & la débacle des glaces de cette riviere ont fait beaucoup de ravages. Le dommage qui en est résulté est

lui donner plus de confiance qu'à Mr. L. D'ailleurs son édition existe, on peut la voir & l'évaluer avant de l'acquérir ; & enfin, comme dit la Fontaine :

*un tu as
vaut dix tu auras.*

(a) On pourra dire des réformations philosophiques, ce que disoit Erasme de celles du 16^e. siècle, que *ce sont de vraies comédies puisque le mariage en est le dénouement.*

évalué entre 2 & 3 millions de livres. — Durant le grand froid qu'il a fait, & qui est actuellement changé contre une saison plus douce, on a fait du feu dans les places publiques, ainsi que dans les cloîtres; & aux portes des commissaires on distribue du bois aux pauvres familles du quartier. Ces secours sont dûs aux bienfaits du Roi, Sa Majesté ayant répété à M^r. le contrôleur-général, " qu'il n'y avoit aucune dépense, qui ne
 „ dût être retranchée, s'il le falloit, pour celle-
 „ là „. La Reine n'a pas été moins sensible à la misère du peuple: elle a envoieé 500 louis de sa cassette, pour être distribués de la même maniere que les secours donnés par le Roi. Beaucoup de personnes charitables ont suivi l'exemple de Leurs Majestés; & jamais les aumônes n'ont été aussi abondantes. On a vu de jeunes Dames de qualité, après avoir donné le peu d'argent qu'elles avoient, porter aux curés de Paris des hardes & des bijoux. (a)

Extrait d'une lettre de la Rochelle du 20 Janvier.

“ La nuit du 17 au 18 de ce mois a été pour

(a) Une lettre particuliere de Paris ajoute:
 “ Ce ne sont pas celles qui en attendant le
 „ moment de faire cet acte de charité, ont
 * 1 Janv. „ sacrifié au luxe & au tumulte du siecle,
 1780. p. 86. „ moins encore les adeptes de la *sensible phi-*
 1 Déc. 1778 „ losophie; & si quelqu'une de celles-ci a fait
 pag. 470. „ quelque bien aux malheureux, ce n'a été
 1 Septemb. „ qu'au bruit de la *trompette* * qui ne tardera
 1783. p. 72 „ pas de consigner son nom dans le *Mercur*
 & autr. *ibid.* „ ou quelque autre registre d'immortalité. ”

nous des plus affreuses. La fin du monde retraceroit à peine un spectacle plus effrayant. Le 17, il s'éleva sur le soir un vent très-fort, & à 9 heures on éprouva une secousse de tremblement de terre, accompagnée de tonnerre, de grêle & d'éclairs. Les arbres les plus forts furent arrachés du sein de la terre : les tuiles, les vitres & fenêtres voloient dans les rues. Deux cents cheminées ont été renversées, les toits détruits & les greniers démolis : il y a même eu des maisons entièrement renversées. Dans ce bouleversement général, nous avons été menacés d'un incendie, dont nous n'aurions pas été en état d'arrêter les progrès. La chute des cheminées dans les endroits où le feu commençoit à prendre, a prévenu l'incendie : le toit de plusieurs églises, entre autres de la cathédrale, a été enlevé : le vent en a même emporté le plomb. Le postillon de Nantes dit qu'il a vu en chemin plusieurs arbres arrachés de leurs racines & renversés par terre : celui de Bordeaux assure que le pays entre Rochefort & Saintes a beaucoup souffert : le tonnerre a tombé à vingt pas du dit postillon, il a été jetté dix fois à bas de son cheval. Les malheurs arrivés sur mer sont encore plus défolans. Quantité de vaisseaux ont péri, tant sur nos côtes que sur celles de l'île de Rhé. On a tiré ici de l'eau vingt-quatre corps morts, & un bien plus grand nombre dans la dite île de Rhé. »

NOUVELLES DIVERSES.

Les lettres d'Allemagne sont remplies de détails affligeans touchant les ravages inouis faits par le Danube, le Necker, le Mein, le Weser, le Rhin &c. Manheim, Coblenze, Mayence ont extrêmement souffert. Il y a même quelques villes de l'existence desquelles on ne paroît pas bien assuré. Aux Pays-bas, la ville de Malines & d'autres ont été inondées, quoiqu'elles aient moins souffert que celle de Louvain. On n'ose encore donner comme certaines les nouvelles venues de Hollande. Une

personne arrivée depuis peu de ce païs assure de s'être sauvée en passant aux environs de Nimegue avec un bateau au dessus des toits des maisons ; on parle d'une ville & de 79 villages comme absolument détruits : nous pourrons en dire quelque chose de plus positif l'ordinaire prochain. — Suivant les avis de Pise, l'Empereur devoit quitter cette ville le 13 Février, se rendre de-là à Gênes & à Turin ; ce qui fait croire que le Roi de Sardaigne ne se rendra pas à Milan. — On mande de Paris que le sieur Blanchard s'étant élevé avec un ballon qu'il prétendoit diriger, a manqué de tomber dans la Seine ; on l'a trouvé sur le bord de ce fleuve dans un état pitoiable, saisi de froid & de fraieur.

Dans le dernier Journal, p. 333, l. 30, que *bon sens*, lisez que le *bon sens*. — P. 346, l. 2 de la note, au lieu de *Brixen* (*Brixium*) il faut *Bresse* (*Brixia*). NB Je connois actuellement le P. de Lana, dont il est parlé dans cet endroit, son article sera dans un supplément du *Dictionnaire historique*.

☞ Je suis bien fâché d'apprendre par un grand nombre de lettres que les souscripteurs reçoivent aujourd'hui le Journal d'une manière très-irrégulière, & longtems après la date de l'impression. L'objet de ces plaintes m'est absolument étranger, & c'est aux intéressés à y satisfaire. Il faut convenir cependant que les grandes neiges, les grandes eaux, la rigueur & l'intempérie extrême de cet hiver, expliquent assez naturellement ce retard, qu'on tâchera, à ce que j'espère, de prévenir dans la suite autant qu'il sera possible.

J'ai répondu sans délai à Mr. le curé de Nobriffart ou Hobriffart ; mais ne connoissant aucun village de ce nom, je n'ai pu lui adresser ma lettre.